

Programme de la formation de base commune



Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

FBC
FORMATION DE BASE COMMUNE

Direction de la formation générale des adultes

Québec 

Programme de la formation de base commune



Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

FBC
FORMATION DE BASE COMMUNE

Direction de la formation générale des adultes

Équipe de production

Coordination

Fidèle Medzo, coordonnateur de la formation de base commune
Direction de la formation générale des adultes (DFGA)

Responsable de la rédaction

Isabelle Nizet, consultante en éducation

Collaboration à la rédaction

Rachèle Lavoie, consultante en éducation
Domenico Masciotra, consultant en éducation
Responsables de domaines d'apprentissage, DFGA
Rédacteurs des programmes d'études de la formation de base commune

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007— 07-00465
ISBN 978-2-550-50509-9 (Version imprimée)
ISBN 978-2-550-50510-5 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Table des matières

Avant-propos	vii
Chapitre 1 Un curriculum renouvelé à l'intention des adultes.....	3
Défis à relever	3
Des enjeux internationaux.....	3
Une réforme à l'échelle québécoise	3
Les assises de la réforme de la formation générale des adultes.....	5
Structure de la formation générale des adultes.....	6
La structure de la formation de base commune	6
Les populations visées par la formation de base commune.....	7
Buts de la formation de base commune	8
Dimensions essentielles de la formation de base commune.....	10
Le respect de la demande de formation de l'adulte et des valeurs liées au projet démocratique de la société québécoise	10
Une formation centrée sur le développement de compétences	11
Un accent mis sur l'apprentissage et l'intégration des savoirs	12
Une évaluation et une régulation au service de la réussite de l'adulte.....	12
Une formation centrée sur l'intégration des TIC	13
Renouvellement des pratiques andragogiques	14
L'enseignant et l'adulte en interaction	14
Le développement de compétences et la construction de connaissances.....	14
La motivation et la différenciation.....	15
Le Programme de la formation de base commune : une structure intégrée.....	16
Une formation décroïsonnée.....	17

Chapitre 2 Les domaines généraux de formation.....	19
Analyse des besoins de formation et entrée par les situations de vie	21
Délimitation des domaines généraux de formation.....	23
Quatre domaines généraux de formation	24
SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE.....	24
Intention éducative	24
Présentation du domaine général de formation.....	24
ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION	26
Intention éducative	26
Présentation du domaine général de formation.....	26
MONDE DU TRAVAIL.....	28
Intention éducative	28
Présentation du domaine général de formation.....	28
CITOYENNETÉ.....	30
Intention éducative	30
Présentation du domaine général de formation.....	30
Tableaux des classes de situations traitées en formation de base commune.....	32
 Chapitre 3 Les compétences polyvalentes.....	 35
Choix et caractéristiques des compétences polyvalentes	37
Le traitement de situations et les compétences polyvalentes.....	37
Description des compétences polyvalentes	39
Communiquer.....	39
Coopérer	39
Agir avec méthode	39

Raisonnement avec logique	40
Exercer sa créativité	40
Exercer son sens critique et éthique	40
La présentation des compétences dans les cours	40
L'évaluation des compétences polyvalentes	41
Chapitre 4 Les domaines d'apprentissage	43
Présentation des domaines d'apprentissage et des programmes d'études de la formation de base commune	46
Structure d'un programme d'études	47
Structure d'un cours	48
Contexte andragogique général	50
Les qualités des situations d'apprentissage	50
L'articulation entre les différents éléments du Programme de formation et une situation d'apprentissage	50
LE DOMAINE DES LANGUES	52
Contribution du domaine des langues à la formation de l'adulte	52
Programmes d'études et cours du domaine des langues	52
Français, langue d'enseignement	54
Anglais, langue seconde	54
Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine des langues	54
LE DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE	56
Contribution du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie à la formation de l'adulte	56
Programmes d'études et cours du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	57
Mathématique	58
Informatique	58
Technologie	58
Relation avec l'environnement	58

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de la mathématique de la science et de la technologie.....	59
LE DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL	62
Contribution du domaine de l'univers social à la formation de l'adulte	62
Programmes d'études et cours du domaine de l'univers social.....	62
Vie sociale et politique.....	63
Collectivité et culture	63
Pratiques de consommation.....	63
Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de l'univers social	63
LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	66
Contribution du domaine du développement personnel à la formation de l'adulte	66
Programmes d'études et cours du domaine du développement personnel.....	67
Vie personnelle et relationnelle	67
Santé.....	67
Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine du développement personnel	68
LE DOMAINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE	70
Programmes d'études et cours du domaine de la vie professionnelle.....	71
Choix professionnel.....	72
Fonctionnement du monde du travail	72
Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de la vie professionnelle	73
Bibliographie.....	75

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



Avant-propos

Ce Programme de formation s’inscrit dans la lignée des choix ministériels associés à la réforme de l’éducation au Québec. Il regroupe les treize programmes d’études de la première partie de la formation générale des adultes appelée *formation de base commune*. Ces programmes d’études sont faits de cours répartis sur trois niveaux: l’alphabétisation, le présecondaire et le premier cycle du secondaire.

Au cœur du curriculum, le Programme de formation vise le développement de compétences et s’appuie sur les besoins de l’adulte, considéré comme le principal agent de son apprentissage. À cette fin, il définit les ressources nécessaires au développement des compétences qui le rendront apte à faire face à différentes situations de vie et ouvre des perspectives nouvelles quant aux apprentissages essentiels qui se rapportent à ces situations.

Le présent document traite des nouveaux programmes d’études et fournit des informations essentielles sur l’ensemble des éléments qui permettent de situer et de comprendre la réforme de la formation de base commune. Le premier chapitre constitue une synthèse des orientations gouvernementales et ministérielles qui guident la réforme du curriculum de la formation générale des adultes et des orientations éducatives privilégiées pour la formation de base commune. Les chapitres suivants exposent les constituants du Programme de formation, c’est-à-dire les domaines généraux de formation, les compétences polyvalentes et les programmes d’études regroupés par domaines d’apprentissage.

On notera que les programmes d’intégration socioprofessionnelle (métiers semi-spécialisés et non spécialisés), de francisation et d’intégration sociale ne font pas partie de la formation de base commune tout en constituant des parcours qui peuvent y mener, selon les besoins de formation de l’adulte.

Chapitre 1

Un curriculum renouvelé à l'intention des adultes



Défis à relever

Des enjeux internationaux

Dans de nombreux pays, la mondialisation des marchés, la transformation des techniques de travail, l'évolution démographique ainsi que les avancées des technologies de l'information et des communications forcent les adultes à acquérir de nouvelles compétences et à les mettre à jour de façon continue. L'avènement de la « société du savoir » a créé un contexte dans lequel chacun doit se situer et évoluer. Les savoirs occupant une place inégalée dans l'organisation de nos collectivités, la garantie d'y avoir accès représente un déterminant fondamental du futur statut socio-économique de toute personne.

Le rehaussement social, économique et culturel des populations adultes est l'un des enjeux au cœur de la Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes, signée par le Canada en 1997. Devant la nécessité impérieuse d'enrichir les compétences des adultes pour répondre aux nouveaux besoins de la société du XXI^e siècle, les pays participants ont choisi de garantir la capacité de la personne à avoir un accès continu aux savoirs dans une perspective de développement personnel, d'intégration et d'adaptation. Pour relever ce défi, plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ont repensé leur offre de service en éducation des adultes et ont multiplié les gestes concrets pour adapter leur formation de base à ce nouveau contexte et à ces nouvelles exigences. Les pays signataires ont reconnu que la formation de base est un instrument essentiel pour la promotion de l'équité et la réduction des inégalités sociales.

Au Québec comme dans de nombreux pays de l'OCDE, le contexte général décrit ci-dessus a servi d'incitation au renouvellement du curriculum de la formation des adultes. De plus, les données sur l'alphabétisation, publiées en 1994-1995, ont confirmé la nécessité d'un tel changement¹.

Une réforme à l'échelle québécoise

Le renouvellement du système d'éducation des adultes a été amorcé il y a plus de vingt ans. Plusieurs éléments ont conduit à l'actuelle réforme : la mise sur pied de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes² (de 1980 à 1982), les États généraux sur l'éducation (1995-1996), la réflexion sur la réforme de l'école québécoise *Réaffirmer l'école* (1997), le *Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation* (1997) et la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (2002).

Bien qu'il se démarque de la formation générale des jeunes en raison de ses enjeux propres, le nouveau curriculum de la formation générale des adultes y est apparenté par les approches retenues. Il respecte en effet le *Plan d'action ministériel pour la réforme de*

-
1. L'Enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes (EIAA), menée par l'OCDE en 1994-1995 dans douze pays, dont le Canada, fait ressortir d'importants besoins au Québec. Dans cette enquête, le concept d'alphabétisme renvoie aux capacités de l'adulte à utiliser l'information écrite pour vivre dans la société actuelle. Avec près de un million d'adultes de 16 à 65 ans, soit un adulte sur cinq ayant des capacités très limitées en lecture, le Québec se situe bien en deçà de la moyenne canadienne.
 2. Commission présidée par madame Michelle Jean (Commission Jean).

*l'Éducation*³ (1997) et s'appuie sur les orientations présentées dans *Réaffirmer l'école* (1997). Les différentes finalités de la formation s'appuient sur les missions de l'école.

L'articulation se fait de la manière suivante :

- la mission de qualification de l'école s'actualise dans le souci de favoriser le transfert des apprentissages, leur adaptation à des situations pertinentes pour l'adulte ainsi que la volonté de reconnaître ses acquis. L'offre de service est axée sur les besoins de formation des adultes;
- la mission de socialisation de l'école amène l'éducation des adultes à promouvoir le développement de la dimension citoyenne et culturelle de la vie sociale et personnelle de l'adulte et de son autonomie;
- la mission d'instruction de l'école appuie les objectifs de rehaussement des compétences des adultes, d'intégration des savoirs essentiels ainsi que ceux d'intégration des technologies de l'information et des communications.

En ce qui concerne les programmes d'études eux-mêmes et leur appropriation par les enseignants, les documents *Réaffirmer l'école* et *L'école, tout un programme* proposent un cadre de référence qui met l'accent sur les savoirs essentiels, le rehaussement culturel et le développement d'activités intellectuelles tout en sollicitant l'exercice du jugement professionnel des enseignants.

Le ministère de l'Éducation a ainsi entrepris une réforme et mis en chantier les travaux associés au nouveau curriculum de la formation générale des adultes. Il poursuit trois objectifs principaux : favoriser

la réussite du plus grand nombre, augmenter le taux de diplomation de la population et promouvoir le principe de l'éducation tout au long de la vie.

Dans son *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue* (2002), le gouvernement veut assurer à tous les adultes un meilleur accès à la formation continue, tout en levant les obstacles à la persévérance. L'ensemble des mesures proposées dans ce plan permettra de faire face aux défis suivants :

- susciter la demande de formation;
- accueillir, conseiller et accompagner l'adulte dans sa démarche;
- offrir à l'adulte des services adaptés à sa situation;
- susciter la collaboration et la complémentarité des partenaires.

On entend par formation continue une éducation qui s'échelonne tout au long de la vie; elle repose sur la diversification et l'intensification de l'offre de formation en vue de répondre aux besoins des adultes et de leur fournir un accompagnement adéquat. La *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, adoptée en 2002, a actualisé le sens de la réforme déjà amorcée (*Prendre le virage du succès*) pour l'effectif adulte du Québec.

3. Ministère de l'Éducation, *Prendre le virage du succès*, Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation, février 1997.

Les assises de la réforme de la formation générale des adultes

Dans sa politique d'éducation des adultes, le gouvernement du Québec a inscrit un certain nombre de principes tirés de l'étude des valeurs et des attentes de la société québécoise et de l'analyse approfondie des expériences internationales⁴. Ces principes découlent de la prise en considération des rôles multiples que joue l'adulte dans ses différentes situations de vie et orientent la réforme du curriculum de la formation générale des adultes dans toutes ses dimensions.

Voici quelques uns de ces principes :

- rehausser le niveau de formation de base;
- promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie;
- préparer à l'exercice du rôle de citoyenne et de citoyen dans une société démocratique;
- développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés;
- encourager l'expression de la demande de formation;
- adapter la formation générale des adultes aux besoins et aux caractéristiques des adultes.

La politique gouvernementale fait de la formation de base des adultes un outil essentiel au renouvellement de l'offre de services éducatifs dans une perspective qui englobe, outre la formation de la main-d'œuvre et l'alphabétisation, une multitude d'aspects liés aux rôles de l'adulte dans la société contemporaine. Selon cette

politique, le nouveau curriculum de la formation générale des adultes ne doit plus se limiter strictement à la préparation à l'emploi, au recyclage et au rattrapage scolaire, mais doit nécessairement inclure une valeur ajoutée sous forme de compétences citoyennes et culturelles.

4. Ces principes s'inscrivent dans la lignée de la Déclaration de la 5^e conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes.

Structure de la formation générale des adultes

Les résultats d'enquêtes internationales⁵ démontrent que les activités de formation rejoignent davantage les adultes scolarisés qui ont déjà un emploi, un bon niveau de compétence et qui touchent un revenu élevé. Les services éducatifs ne mobilisent donc qu'une partie de la population adulte et arrivent difficilement à rejoindre et à retenir les personnes peu scolarisées.

C'est pourquoi la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* porte une attention spéciale à certains groupes ayant des difficultés particulières à accéder à la formation : les hommes et les femmes de moins de 30 ans sans qualification; les personnes handicapées; les personnes immigrantes ne maîtrisant pas la langue française; les membres des nations autochtones et les personnes de 45 ans et plus qui sont sur le marché du travail ou en recherche d'emploi.

La formation générale des adultes a été scindée en deux étapes distinctes. La première, ou formation de base commune, couvre les huit premières années de la scolarité⁶. Elle vise à pourvoir aux besoins de l'adulte en vue de ses apprentissages essentiels. Quant à la deuxième étape, ou formation de base diversifiée, elle propose à l'adulte, selon ses aspirations, ses goûts et ses aptitudes, un cheminement vers la formation professionnelle (DEP), vers

l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou vers une préparation aux études postsecondaires. Elle compte généralement trois années supplémentaires de scolarité.

La structure de la formation de base commune

La formation de base commune s'étend sur les huit premières années de la scolarisation. Elle est structurée en programmes d'études, eux-mêmes subdivisés en cours. Un premier ensemble de cours, appelé Alphabétisation, couvre les étapes 1 et 2 de l'actuelle alphabétisation; le deuxième ensemble, ou Présecondaire, représente l'équivalent des étapes 3 et 4 de l'actuelle alphabétisation ainsi que le présecondaire actuel; le troisième ensemble de cours forme le Premier cycle du secondaire et correspond aux première et deuxième années du secondaire.

Structure de la formation de base commune

Alphabétisation = étapes 1 et 2 de l'actuelle alphabétisation

Présecondaire = étapes 3 et 4 de l'actuelle alphabétisation plus le présecondaire

Premier cycle du secondaire = 1^{re} et 2^e années du secondaire

Les cours d'alphabétisation de la formation de base commune sont centrés sur l'appropriation des règles de base en lecture, en écriture et en calcul ainsi que sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils visent une plus grande

5. Ministère de l'Éducation, *Tirer profit des expériences internationales*, Québec, 2000, p. 3.

6. Par rapport au secteur des jeunes, il s'agit des années de scolarité des trois cycles du primaire et du premier cycle du secondaire. Par rapport au système actuel d'éducation des adultes, ces huit années incluent les étapes 1, 2, 3 et 4 de l'alphabétisation, le présecondaire et les première et deuxième années du secondaire.

autonomie de l'adulte dans les communications de la vie courante et reposent sur une synergie des apprentissages en français, langue d'enseignement, en mathématique et en informatique.

Le Présecondaire de la formation de base commune est axé sur l'apprentissage des disciplines de base telles que la langue d'enseignement, la mathématique, certains savoirs scientifiques et la langue seconde. L'adulte est également initié aux problématiques courantes associées à l'exercice des rôles sociaux.

Le premier cycle du secondaire est consacré au traitement de problématiques courantes qui relèvent des rôles sociaux ainsi qu'à la consolidation des apprentissages dans les disciplines de base. Les savoirs essentiels associés au premier cycle du secondaire sont préalables à l'entrée en formation de base diversifiée.

Les populations visées par la formation de base commune

La population visée par la formation de base commune est constituée d'adultes ayant moins de huit années de scolarité⁷. Loin d'être homogène, cette population diffère sur le plan du revenu, du sexe, de l'origine ethnique et de l'âge. Elle est très diversifiée et ses besoins de formation le sont tout autant. Présentement, les nouvelles populations adultes touchées par la politique ne se

7. Dans le recensement de 2001, Statistique Canada évalue à 468 435 le nombre de Québécoises et de Québécois de 15 à 64 ans ayant moins de neuf années de scolarité. Parmi ces personnes, les jeunes adultes de 15 à 24 ans représentent 22,8 %, les adultes de 24 à 44 ans, 4,8 % et les adultes de 45 à 64 ans, 16,9 %. (*État de la formation de base au Québec*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2005.)

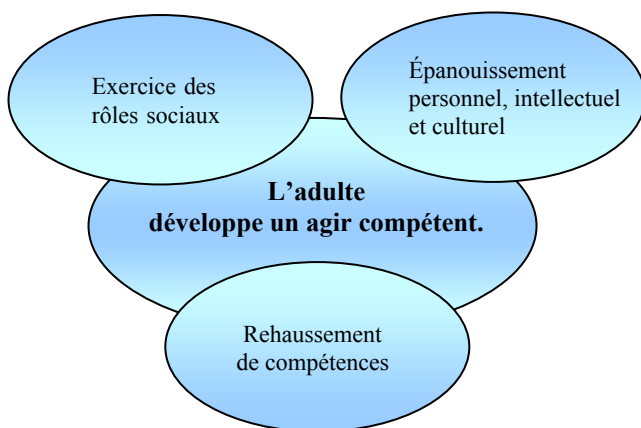
retrouvent pas ou très peu dans les centres d'éducation⁸. Bien que, idéalement, l'on vise à ce que tous ces groupes poursuivent des études en formation diversifiée et obtiennent un DES ou un DEP, il convient de considérer que la formation de base commune ne constitue pas uniquement un préalable à la formation de base diversifiée. Elle est pensée comme une offre de formation élargie, « se situant, tout en la dépassant toutefois, dans la ligne dite de l'alphabétisation » (*Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, p. 9). Les programmes de la formation de base commune sont destinés à donner l'occasion à l'adulte de faire des liens entre ses apprentissages et sa vie quotidienne⁹. C'est pourquoi, mis à part les préalables à la poursuite des études, la formation de base commune touche les principaux rôles sociaux, conformément aux exigences de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.

8. Ces populations sont formées de personnes de moins de 30 ans sans qualification, de personnes handicapées, de personnes immigrantes ou issues des nations autochtones ainsi que de personnes de 45 ans ou plus sur le marché du travail.

9. « L'organisation des services devrait pouvoir répondre, autant que faire se peut, aux besoins exprimés par les individus qui, par goût, par intérêt ou par exigence personnelle, voudraient acquérir et développer des connaissances ou des compétences de leur choix. Dire cela est rappeler le caractère pluridimensionnel d'une éducation des adultes et d'une formation continue qui englobent la personne dans toutes ses dimensions. » (*Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, p. 3)

Buts de la formation de base commune

Les programmes d'études de la formation de base commune visent le développement de l'agir compétent de l'adulte dans une grande diversité de situations de vie. Les buts essentiels de cette formation sont : rehausser les compétences de l'adulte, favoriser l'autonomie de l'adulte dans l'exercice des rôles sociaux et favoriser l'épanouissement personnel, intellectuel et culturel de l'adulte.



- Rehausser les compétences de l'adulte

Compte tenu de la conception élargie de l'alphabétisme, telle que présentée dans la politique gouvernementale¹⁰, ce rehaussement passe par la construction d'une langue qui donne accès à une grande diversité de messages, qui facilite l'interprétation de ces

messages en ayant recours à l'expérience de chaque personne. Il s'agit d'outiller l'adulte pour qu'il puisse communiquer efficacement avec ses pairs et avec la collectivité et, plus particulièrement, pour qu'il puisse comprendre et utiliser l'information écrite dans ses activités quotidiennes à la maison, au travail et dans son milieu.

L'utilisation des technologies de l'information et des communications pour la formation, les loisirs et les activités de différents ordres favorise également le rehaussement des compétences de l'adulte.

- Favoriser l'autonomie de l'adulte dans l'exercice des rôles sociaux

L'adulte autonome s'adapte aux changements qui accompagnent une grande variété de situations où il joue le rôle de citoyen, de producteur ou de consommateur ou encore les rôles associés à sa vie familiale et relationnelle.

- Favoriser l'épanouissement personnel, intellectuel et culturel de l'adulte

Comme le mentionne la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, les besoins en ce domaine sont définis à partir de préoccupations liées autant à l'épanouissement des adultes et à leur contribution personnelle à la vie économique et culturelle qu'à la cohésion sociale et à la vie démocratique. Les programmes d'études de la formation de base commune doivent donc proposer des savoirs, des faits et des réalités plus variés, ainsi qu'une démarche d'investigation personnelle par rapport aux objets culturels.

10. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (2002), p. 10.

Enfin, la formation commune propose des contenus qui correspondent aux préalables exigés pour être admis dans des programmes d'études de la formation de base diversifiée.

Dimensions essentielles de la formation de base commune

Les dimensions essentielles de la formation de base commune résultent de l'application des principes de la réforme aux exigences d'une population adulte. Elles se ramènent aux cinq principes élaborés ci-dessous.

Le respect de la demande de formation de l'adulte et des valeurs liées au projet démocratique de la société québécoise

La réflexion sur la formation des adultes au Québec ainsi que les tendances internationales montrent que les adultes entreprennent une démarche de formation pour développer les compétences nécessaires à l'exercice des rôles socio-économiques, politiques et culturels dans des situations de vie particulières. L'une des premières orientations de la formation de base commune est le respect de la demande de formation de l'adulte. L'affirmation du droit à l'éducation constitue le principe sur lequel se fonde cette orientation.

Affirmer le droit de l'individu à l'éducation, c'est reconnaître à ce dernier la capacité et la possibilité de s'épanouir en tenant compte des multiples dimensions de son existence. Le besoin de formation ne saurait être lié à la seule dimension économique du travail. Il importe que la formation, fut-elle de base, inclue les aspirations culturelles, sociales, politiques, esthétiques et spirituelles de l'adulte.

La population du Québec est constituée de groupes culturels riches et diversifiés, héritiers d'histoire et de traditions. Cette pluralité est une valeur qu'il convient de reconnaître, d'accepter et de respecter

afin d'éviter toute marginalisation et toute exclusion. Comme le souligne la politique intitulée *Une école d'avenir*, « la connaissance du patrimoine et l'apprentissage des valeurs communes du Québec ainsi que l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et religieuse doivent se refléter dans l'ensemble du curriculum et de la vie scolaire¹¹ ».

Les sociétés à forte tendance pluraliste comme celle du Québec doivent proposer à leurs membres des éléments de cohésion sociale pour guider les comportements individuels et collectifs. Le partage de valeurs communes est déterminant pour cette cohésion. Notre société se caractérise par son projet démocratique qui est de rendre compatibles les libertés individuelles et une organisation sociale au service du bien commun. Les valeurs associées à l'idéal démocratique sont le respect, la solidarité et la responsabilité. La référence à ces valeurs partagées constitue l'une des assises de la formation générale des adultes. Le développement de compétences propres à favoriser une action efficace dans les situations de vie de l'adulte doit se faire dans une double perspective, soit un appel à l'adhésion à des normes, à des valeurs et à des codes communs et une volonté de transcender les particularismes dans une vision émancipatrice de la personne¹².

11. Ministère de l'Éducation, *Une école d'avenir, Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, p. 28.

12. Voir à ce sujet *Une école d'avenir, Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, p. 8 et 9.

Une formation centrée sur le développement de compétences

Le *Programme de la formation de base commune* s'inscrit dans la lignée du plan d'action *Prendre le virage du succès*, adopté en 1997. Il participe du même changement d'approche et de paradigme que le *Programme de formation de l'école québécoise*. D'une méthode par objectifs qui s'inscrit dans le paradigme d'enseignement, on passe à une approche par compétences qui relève davantage d'un paradigme axé sur l'apprentissage¹³.

L'approche par compétences vise à mieux préparer les citoyens à développer leur capacité d'agir tout au long de leur vie. Cette perspective paraît particulièrement compatible avec les problématiques d'apprentissage des adultes, la notion de compétence n'étant plus réservée aux seules situations de vie professionnelle : elle couvre l'ensemble des rôles de l'adulte. En ce qui concerne la formation, ce mouvement force le passage des visées sur l'apprentissage, posées du point de vue de la « qualification », aux visées relatives au « développement de compétences ».

En formation de base commune, on entend par compétence un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble intégré de ressources pour traiter une classe de situations de vie.

On peut retenir de cette définition qu'une compétence est toujours en relation avec une ou des situations de vie à traiter et des ressources à mobiliser. Selon cette approche, la compétence est définie à partir de la ou des situations à traiter; elle traduit la qualité du traitement qui a été fait et suggère les ressources utilisées pour y arriver.

Les besoins de formation sont définis à partir de l'analyse des situations de vie des adultes et des problématiques qu'ils y trouvent. Pour s'adapter à ces situations, la personne devrait disposer de certaines compétences et des ressources nécessaires à leur exercice. Elle est donc amenée à développer des compétences et à construire les connaissances dont elle a besoin pour traiter adéquatement diverses situations de vie. Ces compétences et ces connaissances constituent les contenus des nouveaux programmes de la formation de base commune.

Dans le contexte des programmes d'études de la formation de base commune, la compétence n'étant pas ramenée à une fonction instrumentale ou disciplinaire, elle est indissociable de la situation de vie dans laquelle elle se manifeste. Les programmes d'études et les objets d'apprentissage sont donc définis à partir de l'analyse des situations de vie à traiter. Autrement dit, il s'agit d'une *entrée par les situations*. En formation de base commune, le terme *compétence* désigne le *traitement de situations*. D'un point de vue fonctionnel, le traitement d'un ensemble de situations est *une compétence*.

13. Dans l'approche par objectifs, la mission de l'école est de transmettre les savoirs disciplinaires auxquels l'adulte pourra ultérieurement avoir recours pour résoudre les problèmes qu'il est susceptible de rencontrer dans ses situations de vie et de travail. De ce point de vue, il apprend d'abord et il applique ensuite. L'approche par objectifs découle du paradigme d'enseignement, c'est-à-dire que l'apprentissage repose essentiellement sur la qualité de cet enseignement. C'est donc le personnel enseignant qui en assume toute la responsabilité.

Un accent mis sur l'apprentissage et l'intégration des savoirs

Conformément aux orientations du rapport intitulé *Réaffirmer l'école* (1997), la réforme de l'éducation des adultes s'inscrit dans un nouveau paradigme qui met l'accent sur le rôle actif de l'adulte dans son apprentissage. Le cognitivisme, le constructivisme et le socioconstructivisme présentent des conceptions de l'apprentissage en relation avec cette orientation. Globalement, elles permettent de mieux définir et de mieux comprendre en quoi la construction des connaissances repose sur une conception intégrée des savoirs et sur l'action cognitive et métacognitive de l'adulte.

Selon la conception cognitiviste, la personne adulte apprend et se développe en traitant et en structurant l'information que lui présente son environnement physique, social et éducatif. L'apprentissage est donc considéré comme un processus actif et constructif qui prend appui sur l'établissement de liens avec les connaissances antérieures, d'une part, et de liens explicites entre les informations, d'autre part.

Selon la conception constructiviste, une personne développe son intelligence et construit ses connaissances en action et en situation, par la réflexion sur l'action et sur ses résultats. Elle appréhende les situations nouvelles à l'aide de ce qu'elle sait déjà et modifie ses connaissances antérieures afin de s'y adapter. Chaque adaptation à une situation permet d'élargir et d'enrichir son réseau de connaissances; cette progression continue mène au traitement de situations de plus en plus complexes. L'adulte ne fait pas qu'acquérir des connaissances : il apprend aussi à les adapter aux situations qui se présentent. Le mot *adaptation* met l'accent sur la nouveauté plutôt que sur les aspects similaires de situations différentes. Le rapport entre l'enseignant et la personne en

formation s'apparente à l'accompagnement dans la construction de connaissances et non à la transmission pure et simple de savoirs. Une compétence s'exerce et se développe en situation. La compétence émerge du traitement adéquat de situations de vie : la multiplication des traitements adéquats de situations augmente la compétence, et inversement. Dans ce processus, les connaissances sont considérées comme des ressources mobilisées lors de l'exercice de la compétence. Le développement d'une compétence s'appuie sur la construction de connaissances : la compétence se raffine lorsque de nouvelles connaissances sont construites et mobilisées de façon pertinente, en situation.

Le socioconstructivisme dérive du constructivisme et met l'accent sur les interactions sociales dans l'apprentissage. Selon cette conception, l'adulte construit des connaissances dans des situations et des contextes sociaux qui influent sur ses constructions personnelles, ces dernières reflétant la nature sociale des situations et des contextes. C'est pourquoi le socioconstructivisme insiste sur le caractère social des interactions des adultes avec leur environnement, interactions qui semblent plus individuelles, mais qui sont en fait socialisées et marquées par des conventions sociales.

Une évaluation et une régulation au service de la réussite de l'adulte

L'évaluation des apprentissages dans ses différentes modalités est conforme aux orientations de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (2002) et à celles de la *Politique d'évaluation des apprentissages* (2003). L'évaluation sous tous ses aspects doit contribuer au respect des valeurs fondamentales que sont la justice, l'équité et l'égalité. Elle a lieu à

tous les moments du processus de formation de l'adulte, soit à l'entrée en formation (dans une perspective de diagnostic ou de reconnaissance des acquis en formation continue), pendant les apprentissages, tout au long de la formation et à la fin des apprentissages, en vue de la sanction des études.

L'évaluation de soutien à l'apprentissage (évaluation formative) vise à optimiser l'interaction entre les processus d'enseignement et d'apprentissage. Les compétences à développer au cours de la formation sont définies en fonction d'attentes à satisfaire au terme des différents cours de la formation de base commune. Il est possible de vérifier la façon privilégiée par l'adulte pour mobiliser les connaissances, les habiletés et les attitudes associées à une compétence et pour les adapter à des situations variées. L'évaluation en cours d'apprentissage permet de suivre la progression vers le but d'un cours. Puisque ce but est défini par rapport au traitement de situations à l'aide de compétences et de connaissances, l'évaluation en cours d'apprentissage doit en tenir compte. Bien que l'adulte soit invité à participer activement à cette évaluation, il revient au personnel enseignant de juger la compétence de l'adulte à traiter ces situations, au terme d'un cours et dans les délais impartis. L'information recueillie en cours d'apprentissage permet à l'adulte et aux enseignants de mener des actions de régulation qui se traduisent par une recherche explicite de réussite pour l'adulte. Ces actions portent sur l'ensemble des objets d'apprentissage du cours et sur leur intégration progressive. La recherche de réussite, menée conjointement avec l'enseignant,

aide l'adulte à accroître sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages, à stimuler son engagement dans un projet de formation et à renforcer sa persévérance.

Une formation centrée sur l'intégration des TIC

Les apprentissages de base en informatique représentent un objectif prioritaire en matière d'éducation, d'insertion sociale et de qualification. Dans la formation de base commune, ce nouveau mode d'alphabétisation vise le développement de capacités à utiliser adéquatement un ordinateur, de manière à en exploiter les ressources les plus courantes. Plus spécifiquement, les capacités d'ordre informatique et technique à acquérir portent sur la connaissance du fonctionnement de l'appareil, le vocabulaire usuel en ce domaine, la reconnaissance d'un système d'exploitation, le classement des fichiers et l'appropriation des logiciels usuels. Les capacités liées à l'utilisation d'Internet visent à rendre l'adulte apte à effectuer des recherches efficaces, à procéder au traitement de l'information, à déterminer la validité de différentes sources d'information et à transmettre des résultats. D'un point de vue éthique, les capacités ciblées ont trait au développement du respect de la propriété intellectuelle et à la sensibilisation de l'adulte au fait qu'il n'existe aucun usage des technologies de l'information qui ne repose sur une conscience citoyenne.

Renouvellement des pratiques andragogiques

L'élaboration des programmes d'études de la formation de base commune prend en compte des principes andragogiques qui placent l'adulte au centre de la formation et qui influent sur la qualité de son interaction avec le personnel enseignant. Le choix d'une perspective socioconstructiviste invite à un renouvellement des pratiques andragogiques, que ce soit sur le plan de la planification des interventions éducatives, de l'évaluation des apprentissages ou des interventions éducatives elles-mêmes.

L'enseignant et l'adulte en interaction

Dans une perspective socioconstructiviste, *faire apprendre* signifie *faire construire* ou *faire réaliser* des apprentissages de « contenus ». L'adulte est l'acteur central de sa formation et il est en interaction avec son environnement.

Si le rôle de l'enseignant est de *faire apprendre*, il lui revient de mettre en place les conditions favorables à la construction de connaissances et au développement de compétences relevant de sa discipline ou de son champ de formation, compétences dont l'adulte a besoin dans ses situations de vie. Les rôles respectifs de l'enseignant et de l'adulte sont donc étroitement liés.

Les enseignants exercent une fonction déterminante dans la construction des ressources par l'adulte. Les mises en situation contextualisées sont capitales pour lui permettre d'utiliser les ressources et les compétences dont il dispose déjà, pour les opposer aux éléments complexes de la situation, pour les ajuster en vue d'élever son degré d'adaptation à la situation. Placer l'adulte en situation d'apprentissage, c'est l'engager dans un « processus

dynamique et adaptatif de construction, d'adaptation, de questionnement ou de remise en cause et de développement des connaissances¹⁴ ».

Le développement de compétences et la construction de connaissances

L'adulte développe ses compétences en engageant ses ressources dans la situation d'apprentissage que lui propose l'enseignant; il est appelé à agir par rapport aux éléments de la situation afin de se construire de nouvelles connaissances ou de parfaire celles dont il dispose pour élever son niveau de compétence.

En situation d'apprentissage, les conduites de l'adulte sont essentiellement de trois ordres :

- engagement dans la situation en utilisant ses ressources et les compétences qu'il possède déjà. C'est ainsi qu'il peut donner un sens à la situation qu'on lui propose afin d'amorcer un processus de construction. Sans engagement, la situation risque de n'avoir aucun sens pour lui. C'est dans et par l'action et la réflexion sur ses actions que l'adulte se définit comme une personne en situation et qu'il se réalise. Ce type de conduite correspond à la fonction d'assimilation chez Piaget : pour entrer dans une situation et lui donner du sens, la personne doit activer le cadre cognitif dont elle dispose. Par l'assimilation, l'adulte transforme (interprète) la situation;

14. Jonnaert et Vander Borght, 1999, p. 33.

- adaptation des ressources et des compétences aux éléments de la situation. L'adulte ajuste ses propres ressources et compétences pour mieux s'accommoder des éléments de la situation. En réalisant ces ajustements, plus ou moins importants, il transforme et améliore les moyens dont il dispose. Les actions qui relèvent des ajustements et de la réflexion sur ces actions correspondent à la fonction d'accommodation dans la théorie piagétienne. Dans le cas de la réflexion, c'est l'adulte qui est transformé par les éléments de la situation;
- construction de nouvelles ressources ou compétences permettant une plus grande adaptation à la situation à laquelle il fait face. La dialectique entre l'assimilation et l'accommodation permet cette construction. C'est dans la dynamique des échanges entre les ressources internes et les éléments externes de la situation que la personne adulte progresse dans ses constructions.

La motivation et la différenciation

La persévérance de l'adulte à poursuivre son projet de formation est une préoccupation importante. La motivation est un facteur essentiel de persévérance.

Le renforcement de la motivation résulte de l'engagement de la personne par rapport à des tâches stimulantes, d'une ampleur acceptable et qui répondent à ses besoins. D'où l'importance, dans la formation destinée aux adultes, de centrer l'apprentissage sur des situations de vie authentiques, autant dans les programmes d'études que dans les cours et les activités d'apprentissage proposés. L'approche par compétences adoptée pour le *Programme de formation de la formation de base commune* ainsi que les

situations de vie problématiques sont des facteurs motivationnels de premier plan.

La mise en place d'une pédagogie différenciée permet de répondre aux besoins de groupes très diversifiés et d'adapter les activités d'apprentissage au rythme de chacun. L'intervention pédagogique auprès de groupes plus ou moins hétérogènes exige que les enseignants aient recours à un répertoire de méthodes d'enseignement-apprentissage étendu afin de mieux gérer les différents besoins de formation.

Le Programme de la formation de base commune : une structure intégrée

Le *Programme de la formation de base commune* est structuré de manière à offrir à l'adulte des programmes d'études qui répondent à des besoins de formation liés à ses situations de vie, en plus de lui assurer une formation disciplinaire de base. De nature systémique, le Programme de formation est constitué des domaines généraux de formation, des compétences polyvalentes et des domaines d'apprentissage.

Les domaines généraux de formation constituent un inventaire des besoins que la formation de base commune prend en charge¹⁵. Ils renvoient aux situations de vie à traiter et aux problématiques qui leur sont associées. En d'autres mots, il s'agit d'un regroupement de situations qui éveillent des besoins de formation et pour lesquelles l'adulte doit exercer et développer des compétences. Le choix des domaines généraux de formation est dicté, d'une part, par la nécessité, ressentie par les adultes, de traiter certaines situations de vie avec succès et, d'autre part, par la pertinence, établie par la société, de former des adultes compétents dans le traitement efficace de ces situations.

Les situations de vie forment des *classes de situations* qui servent à structurer une offre de cours pour répondre aux besoins de formation associés à la fois aux rôles sociaux à exercer et aux disciplines de base en cause. La fonction du domaine général de

formation est de délimiter les situations de vie susceptibles d'être traitées dans les programmes d'études.

Les compétences polyvalentes concourent au traitement des situations présentées dans les différents programmes d'études¹⁶.

Les domaines d'apprentissage rassemblent les programmes d'études qui constituent la réponse aux besoins de formation¹⁷. Ces programmes sont à leur tour constitués de cours qui visent le traitement des situations d'une ou de plusieurs classes. Les domaines d'apprentissage renvoient aux ressources à mobiliser en relation avec les savoirs essentiels; leur pertinence est jugée en fonction de leur nécessité pour traiter les situations de vie relevées dans l'analyse des besoins de formation. Les savoirs essentiels sont regroupés en fonction de disciplines. C'est pourquoi, dans la formation de base commune, les domaines d'apprentissage correspondent à des regroupements de savoirs disciplinaires ou multidisciplinaires.

15. Voir le chapitre 2 pour une description détaillée des domaines généraux de formation.

16. Par compétence polyvalente on entend un savoir-agir qui a un caractère polyvalent, dans la mesure où il est susceptible de faire partie du traitement d'une grande diversité de classes de situations. Voir le chapitre 3 pour une description détaillée des compétences polyvalentes de la formation de base commune.

17. Voir le chapitre 4 pour une description détaillée des domaines d'apprentissage et des programmes d'études.

Une formation décloisonnée

Une approche multidisciplinaire des apprentissages facilite le traitement des situations de vie et des problématiques qui leur sont associées. L'ensemble du Programme de formation et le contenu des programmes d'études eux-mêmes engagent l'adulte et le personnel enseignant à faire des liens entre les situations, à considérer les mêmes savoirs sous des angles différents, à comprendre comment une même compétence polyvalente contribue au traitement de nombreuses situations et à construire des ressources issues de différents champs disciplinaires pour les mobiliser dans les situations pertinentes. Ce décloisonnement peut favoriser le travail en collégialité des enseignants ou équipes d'enseignants.



Chapitre 2

Les domaines généraux de formation



Les domaines généraux de formation couvrent des situations de vie qui suscitent des problématiques ou des défis auxquels l'adulte doit faire face tous les jours¹⁸. Réunies en classes, ces situations sont d'ordre familial, professionnel, économique, social, communautaire, politique ou culturel et mettent en évidence des besoins de formation. Les problématiques présentent des aspects communs ou connexes et l'adulte doit acquérir une certaine formation pour les résoudre.

Analyse des besoins de formation et entrée par les situations de vie

Les situations de vie placent l'adulte face à des problèmes ou à des défis et c'est pourquoi leur traitement efficace sert d'ancrage aux apprentissages. Cette perspective découle directement de la

18. Au secteur des jeunes, un domaine général de formation est défini comme étant « un ensemble de grandes problématiques que les jeunes doivent affronter » (Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire, p. 7) ou auxquelles ils doivent faire face dans différentes sphères importantes de leur vie. Ces domaines comportent des enjeux importants pour les individus et les collectivités. Le choix de ces domaines est dicté tant par l'intérêt qu'ils revêtent pour la société que par leur pertinence pour la formation de l'élève. Leur intégration dans le Programme de formation a pour but d'amener les élèves à établir des liens entre leurs apprentissages scolaires, les situations de leur vie quotidienne et les phénomènes sociaux actuels. Ces domaines leur offrent l'occasion de comprendre différents contextes de vie, de s'en construire une perception nuancée et d'envisager une diversité d'actions dans des situations qui s'y rattachent. Ils leur permettent également de « relier entre eux les divers champs de connaissance et de porter un regard critique sur les éléments de leur environnement personnel, social ou culturel » (ibid. p. 7).

visée de la formation de base commune décrite dans la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. En effet, bien que les effectifs étudiants actuels et futurs de la formation de base commune soient extrêmement diversifiés, toutes les personnes doivent être compétentes dans le traitement des situations de la vie quotidienne. La qualité de ce traitement dépend autant des normes que des attentes personnelles et sociales.

Les situations de vie sont à la fois le point de départ et le point d'arrivée du *Programme de la formation de base commune*. Avant de s'engager dans ses apprentissages, la personne n'est pas en mesure de traiter adéquatement ces situations parce qu'elle ne dispose ni des compétences ni des ressources qui la rendent apte à le faire, au terme de la formation.

Une analyse des situations de vie des adultes a été réalisée pour déceler les principales problématiques auxquelles ils font face. Ainsi, un ensemble d'informations sur les domaines généraux de formation à privilégier et sur les compétences et les ressources nécessaires au traitement des situations¹⁹ ont été répertoriées. Ces compétences et ces ressources sont introduites dans des programmes d'études.

19. Les équipes de travail chargées de la réforme de la formation de base commune ont mené une enquête préalable auprès des effectifs ciblés afin de constituer une banque de situations de vie. Cette banque sert de cadre général aux formations qui permettront le développement des compétences visées. Cette enquête assure une articulation étroite entre les attentes de la population cible et les situations proposées en formation. (Ministère de l'Éducation (2003), *Les situations de vie des adultes visés par la formation générale commune*, Direction de la formation générale de base, Formation professionnelle et technique et formation continue.)

Les situations sont réunies par classes que l'adulte doit traiter en priorité. Ces classes de situations fixent l'architecture des programmes d'études. En effet, chaque programme d'études apporte des réponses aux besoins de formation relevés pour une ou plusieurs classes.

Les classes de situations déterminent les savoirs essentiels à partir desquels des connaissances peuvent être construites et la nature des compétences à développer. Elles couvrent un bon nombre

d'aspects problématiques de la vie quotidienne de l'adulte; les savoirs essentiels qui permettent de les traiter proviennent donc d'un ensemble de disciplines.

Le développement de compétences, le traitement de situations de vie et la construction de connaissances sont les piliers du Programme de formation sur lesquels repose l'élaboration des programmes d'études de la formation de base commune.

Délimitation des domaines généraux de formation

À titre de consommateur et de producteur de biens et de services, de membre d'une famille et de citoyen, l'adulte doit s'acquitter de nombreux rôles sociaux qui engendrent un certain nombre de problèmes. Il éprouve alors le besoin d'être mieux préparé à les anticiper ou à les résoudre. Les domaines généraux de formation ont donc pour but d'amener l'adulte à utiliser ses ressources personnelles, celles de son milieu, ou les deux, pour exercer ses rôles de manière autonome, en tenant compte de ses droits et de ses responsabilités afin de réussir une meilleure intégration sociale et culturelle.

Chaque domaine général de formation circonscrit des aspects particuliers de la vie quotidienne. Les situations auxquelles il fait référence touchent des problématiques particulières, relativement délimitées et qui déclenchent des besoins de formation que l'on peut rassembler en un tout cohérent. Chacun des domaines généraux de formation est constitué de plusieurs classes de situations qui rassemblent des problématiques apparentées. Les programmes d'études constituent une réponse aux besoins de formation ainsi soulevés. Chacun comporte aussi une intention ou visée éducative associée à des attentes personnelles ou sociales et à des enjeux liés aux classes de situations qu'il recouvre.

La structure des programmes d'études axés sur les disciplines de base comme le français, la mathématique, l'informatique, l'anglais, langue seconde ou les sciences²⁰ repose également sur les situations à traiter, que ce soit en alphabétisation, au présecondaire

ou au premier cycle du secondaire. Les situations abordées dans ces programmes d'études présentent des problématiques ou des aspects semblables. Généralement, les classes de situations de ces programmes d'études sont associées à plus d'un domaine général de formation.

20. Tel que le programme d'études de technologie.

Quatre domaines généraux de formation

La formation de base commune est structurée en quatre domaines généraux de formation constitués de situations de vie associées à l'exercice des rôles sociaux susceptibles d'être confiés à un adulte membre d'une famille, producteur ou consommateur de biens et de services et membre d'une collectivité. Les domaines généraux de formation de la formation de base commune sont les suivants :

- Santé et mieux-être
- Environnement et consommation
- Monde du travail
- Citoyenneté

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Intention éducative

Amener l'adulte à se sensibiliser à l'égard de sa santé, de son bien-être et de ses relations avec les autres.

Présentation du domaine général de formation

À l'éducation des adultes, l'individu est considéré dans sa globalité. C'est un être en interaction avec ses proches et qui intervient dans son environnement. Son quotidien l'amène à exercer des rôles sociaux dans diverses situations, sur les plans familial, professionnel, économique, politique, social, communautaire et culturel, en tenant compte de ses valeurs et de celles de la société.

Le domaine général de formation *Santé et bien-être* permet à chaque personne de mieux se connaître par une démarche d'exploration et de découverte de ses habitudes de vie, de ses besoins et de ses valeurs. Cette démarche suppose des remises en question et nécessite des gestes d'affirmation de soi pour mieux s'organiser par rapport au changement et ainsi trouver un équilibre à sa vie. Dans ses relations interpersonnelles, l'adulte développe sa capacité à communiquer et à interagir harmonieusement avec son entourage. Dans le domaine de la santé, il porte une attention particulière à ses besoins et à ceux de ses proches, tout en acquérant de saines habitudes de vie et en adoptant des comportements sécuritaires et préventifs. De plus, il apprend à être à l'aise dans son milieu de vie en tenant compte de facteurs physiques et psychologiques et de contraintes personnelles et sociales qui peuvent parfois complexifier la vie quotidienne.

Les problématiques soulevées sont importantes, notamment l'adaptation aux changements, le respect des valeurs, la gestion des conflits, la saine alimentation et l'utilisation judicieuse des ressources du milieu. Pour les aborder, le domaine général de formation *Santé et bien-être* est constitué de classes de situations qui touchent deux thèmes centraux : la **vie personnelle et relationnelle** et la **santé**.

Vie personnelle et relationnelle

Classe de situations traitées au présecondaire : cette classe est axée sur le **changement dans un parcours de vie**. Les situations abordées mènent l'adulte à s'organiser et à interagir avec son entourage en fonction de ses valeurs, de ses besoins d'ordre

relationnel et de la nécessité de faire face aux changements auxquels il peut être soumis, comme le retour aux études, l'arrivée d'un enfant, la perte d'un être cher, la modification de sa vie amoureuse, la famille recomposée et la perte d'autonomie physique.

Classe de situations traitées au premier cycle du secondaire : cette classe porte sur le **maintien de saines relations interpersonnelles avec son entourage**. La personne est appelée à observer sa façon d'être avec ceux qui l'entourent. Elle est invitée à adopter ou à renforcer des attitudes et des comportements permettant d'amorcer et de maintenir de saines relations interpersonnelles et de gérer les situations de conflit. La classe vise la responsabilisation de l'adulte dans ses rapports aux autres.

Santé

Les situations relatives à ce thème permettent à l'adulte d'organiser sa vie et d'interagir avec son entourage, en vue de satisfaire des besoins physiques et psychologiques dans une perspective de sensibilisation et de prévention.

Classe de situations traitées au présecondaire : cette classe regroupe des situations de vie courantes axées sur **l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie au quotidien**; l'adulte est invité à améliorer sa santé au quotidien. Les problématiques soulevées concernent l'alimentation au quotidien, le maintien de la condition physique ainsi que la détente et la récupération. Les situations de cette classe incitent l'adulte à prendre sa santé physique et psychologique en charge ainsi que celle de ses proches.

Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire : les situations de cette classe sont axées sur **la recherche d'un**

meilleur équilibre de vie. Des situations de vie telles que le manque de temps pour se divertir, un moment de crise, de remise en question ou d'épuisement recèlent des occasions où l'adulte peut tirer avantage des bienfaits associés à l'expression de la créativité et aux manifestations du plaisir dans sa vie. Elles invitent l'adulte à expérimenter une ou plusieurs formes d'expression de soi et à réfléchir sur la manière d'introduire la créativité dans sa vie.

Les situations de vie liées au **maintien de la santé sexuelle** dans le cas d'un changement de partenaire sexuel ou dans le cadre d'une relation de couple stable, face au projet d'avoir un enfant ou à une grossesse non planifiée ont en commun de mettre en lumière l'importance de faire des choix éclairés en vue de favoriser une vie sexuelle satisfaisante, harmonieuse et sécuritaire. La prévention des problèmes de santé sexuelle et la capacité à faire des choix éclairés en matière de planification familiale ont pour assises une information précise et adaptée aux questions que chacun se pose.

ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION

Intention éducative

Amener l'adulte à clarifier sa relation avec l'environnement et à se responsabiliser par rapport à ses choix en matière de consommation.

Présentation du domaine général de formation

Le domaine général de formation *Environnement et consommation* met en évidence les liens étroits entre les aspects écologiques et sociaux qui caractérisent les activités humaines dans une société. Il permet de prendre conscience, de façon plus nette, des liens d'appartenance qui unissent les êtres à leur environnement, d'apprécier son milieu de vie et d'entreprendre des actions pour le préserver. L'adulte développe une vision qui tient compte des enjeux environnementaux et qui est porteuse d'actions responsables. Comme consommateur, il est amené à évaluer ses priorités et à tenir compte de sa capacité de paiement, à remettre en question les valeurs véhiculées dans une société marchande, à évaluer des impacts possibles de certaines de ses pratiques de consommation, à faire valoir ses droits et à assumer ses responsabilités.

Les problématiques sont abordées sous l'angle de situations courantes : interactions entre les constituants du milieu; comportements de consommateur par rapport à la sollicitation; usage du crédit et risque d'endettement; évolution rapide des technologies, etc. Le domaine général de formation *Environnement*

et consommation est constitué de classes de situations qui ont trait à l'**environnement** et à la **consommation**.

Environnement

Classe de situations traitées au présecondaire : les situations proposées sont axées sur la **gestion des déchets et des ressources**. L'adulte reconnaît son appartenance à l'environnement et aborde différentes facettes d'une problématique environnementale bien circonscrite, celle de l'accumulation des résidus de la consommation. Il multiplie ainsi, dans son quotidien, les gestes qui découlent de sa vision du monde et qui sont en relation avec sa compréhension de l'équilibre environnemental.

Classe de situations traitées au premier cycle du secondaire : les **choix éthiques face à l'environnement** regroupent des situations orientées vers la résolution de problèmes environnementaux comme les déséquilibres qui affectent la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou la biodiversité. Les situations qui portent sur l'aménagement ou la mise en valeur d'un espace sont propices à la résolution des problèmes d'épuisement des ressources et de pollution. Elles incitent l'adulte à proposer des actions écologiques individuelles et citoyennes dans une perspective de solidarité. Ces situations exigent que l'adulte prolonge, dans un contexte enrichi et élargi, la démarche entreprise dans la classe de situations du présecondaire afin de soutenir la progression de sa responsabilisation en ce domaine.

Consommation

Les situations de vie abordées permettent à l'adulte de jouer pleinement son rôle de consommateur de biens, de services et de médias.

Classe de situations traitées au présecondaire : la classe **consommation de base** est faite de situations de vie qui appellent une planification, qu'il s'agisse de l'achat ou de la location d'un bien ou encore de l'utilisation d'un service. L'adulte doit se positionner par rapport à ses besoins, à ses ressources et à sa sécurité. Il peut ainsi mieux gérer ses finances personnelles, établir ses priorités, planifier judicieusement son acte de consommation et demeurer prudent lors de transactions ou de contrats qui affectent différents secteurs de la consommation courante.

Classe de situations traitées au premier cycle du secondaire : la classe **sollicitation à la consommation** regroupe des situations de vie de différents types et amène l'adulte à poser un regard critique sur les valeurs de la société et sur les incitatifs à la consommation. Son analyse l'amène à agir de manière plus vigilante. Il reconnaît qu'il a davantage accès au crédit et peut acquérir de plus en plus de biens ou de services divers, mais il est en mesure de prendre du recul pour mieux affirmer ses choix selon ses besoins, ses ressources et ses convictions. Il utilise l'information pertinente et des stratégies adéquates pour se prémunir contre la sollicitation qu'il juge inutile, hasardeuse ou abusive, pour y réagir et pour s'en défendre dans un univers dont il comprend mieux les enjeux et la dynamique.

MONDE DU TRAVAIL

Intention éducative

Amener l'adulte à actualiser son projet professionnel.

Présentation du domaine général de formation

Les situations de vie associées à l'exercice du rôle social de producteur de biens et de services font émerger diverses réalités de la vie professionnelle de l'adulte. Elles visent à la fois le projet de formation et de vie professionnelle, l'intégration au marché du travail, le maintien en emploi et le projet de retraite. À l'éducation des adultes, différents types de services répondent aux besoins de formation exprimés. Parmi ceux-ci figure le service d'intégration socioprofessionnelle dont le but est de favoriser une intégration immédiate de l'adulte au marché du travail. Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les services de soutien pédagogique (SP) lui procurent l'accompagnement dont il a besoin tout au long de sa démarche de formation.

En formation de base commune, le domaine général de formation *Monde du travail* se concentre sur deux problématiques relativement répandues dans la population adulte, soit la clarification d'un projet professionnel en relation avec le rôle du travailleur et la construction d'une conception du fonctionnement du monde du travail adaptée à ses réalités législatives et à ses exigences culturelles.

Le domaine général de formation *Monde du travail* retient ces deux problématiques pour les raisons suivantes :

- une large proportion d'adultes, qui s'inscrivent en formation de base commune, n'a pas de projet professionnel ou est indécise par rapport à son choix. Cette indécision est souvent liée au décrochage scolaire. De plus, il est reconnu que le projet professionnel donne un sens aux apprentissages scolaires et représente une source de motivation importante à poursuivre des études. Différents facteurs peuvent expliquer l'absence de projet de l'adulte, tels qu'une méconnaissance des avenues possibles, des difficultés sur le plan de l'exploration ou de la méthode de recherche, une perception erronée du monde du travail ou de lui-même ainsi que des aspirations irréalistes ou une série d'échecs scolaires;
- la clientèle de la formation de base commune, étant peu scolarisée, est sujette à vivre des situations de vie où la précarité de l'emploi et la nouveauté d'un milieu de travail peuvent être source de grandes difficultés d'adaptation et de litiges. Les représentants du monde du travail s'entendent par ailleurs pour dire que beaucoup d'adultes doivent faire une mise à jour de leurs apprentissages pour assumer leurs responsabilités et exercer leurs droits au travail et pour s'adapter de façon constante aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. Dans ce contexte, il importe pour l'adulte de définir les conditions de son intégration future au monde du travail.

Choix professionnel

Classe de situations traitées au présecondaire : la classe intitulée **familiarisation avec des projets de formation et de vie professionnelle** est constituée de situations de vie dans lesquelles l'adulte s'initie aux éléments susceptibles d'orienter différents projets scolaires et professionnels envisageables. Dans ce regroupement se trouvent, entre autres, les situations de vie suivantes : besoin d'information scolaire et professionnelle, retour aux études, perte de capacités ou possibilités d'emploi réduites.

Classe de situations traitées au premier cycle du secondaire : la classe **projet de formation et de vie professionnelle** concerne des situations de vie où l'adulte choisit un projet scolaire et professionnel réaliste et significatif. Les situations expérimentées au présecondaire peuvent être traitées de nouveau au premier cycle du secondaire. Cependant, le type de traitement sera différent, car il visera l'élaboration du projet lui-même plutôt qu'une exploration de diverses possibilités. Quelques exemples de situations de vie qui exigent un traitement plus complexe viennent donc s'ajouter aux précédents : marché de l'emploi saturé dans son champ de compétence, perte d'emploi, projet de bénévolat, insatisfaction de sa situation professionnelle, promotion et perfectionnement, projet de travail autonome ou réorientation scolaire et professionnelle.

Fonctionnement du monde du travail

Classe de situations traitées au présecondaire : la classe **litiges en milieu de travail** regroupe les situations de vie où l'adulte doit prendre connaissance des règles législatives de base liées aux conditions de travail courantes, afin de se préparer à assumer ses responsabilités et à faire face aux situations litigieuses qui pourraient survenir lorsqu'il sera au travail. Ce regroupement est

composé de situations de vie comme le non-respect des normes pécuniaires, l'absentéisme pour divers congés, la perte d'emploi, la discrimination, le harcèlement, la grossesse, le travail au noir, l'emploi à risques, un accident de travail ou une maladie professionnelle.

Classe de situations traitées au premier cycle du secondaire : la classe **découverte de la culture du monde du travail québécois** concerne des situations de vie dans lesquelles l'adulte se voit confronté à un milieu de vie qui présente une certaine nouveauté pour lui et où il importe alors de se préparer pour répondre aux exigences de base du monde du travail. Il peut s'agir de situations de vie telles que l'immigration, un déménagement régional, des changements technologiques, la formation continue ou un désir d'intégration au monde du travail.

CITOYENNETÉ

Intention éducative

Amener l'adulte à prendre ses responsabilités au sein d'une collectivité, dans le respect des valeurs communes et des particularités culturelles.

Présentation du domaine général de formation

L'adulte construit son rapport à la citoyenneté en étant conscient des rôles qu'il a à exercer au sein de sa collectivité et en choisissant de s'engager progressivement dans l'action. En effet, une participation active et responsable permet d'éviter l'exclusion sociale. D'ailleurs, la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* reconnaît explicitement l'importance de la dimension citoyenne comme facteur d'épanouissement personnel, d'intégration sociale et de participation à la vie démocratique dans une société de droit comme celle du Québec.

Le domaine général de formation *Citoyenneté* place la vie collective au cœur de l'action. En ce sens, chaque personne est responsable du présent et de l'avenir collectif de la société québécoise et doit tenir compte des valeurs communes tissées tout au long de son histoire. Ainsi, l'adulte doit poursuivre sa formation pour jouer adéquatement son rôle de moteur de la vie sociale et politique, tout en préservant la diversité culturelle. Il apprend à s'ouvrir à la différence et participe à la définition constante de l'identité culturelle de la société québécoise.

Les problématiques fondamentales ont trait à la solidarité, aux pratiques démocratiques, à l'appartenance à un groupe, à l'exercice des droits et des responsabilités civiques, à l'adhésion aux valeurs communes de la société, à l'ouverture à la diversité sociale et culturelle, etc. Pour y faire face, le domaine général de formation *Citoyenneté* est constitué de classes de situations qui traitent de deux thèmes principaux : **vie sociale et politique** et **collectivité et culture**.

Vie sociale et politique

Les situations soumises à l'adulte exigent qu'il adopte des attitudes de civisme, de coopération et de participation sociale et politique.

Classe de situations traitées au présecondaire : les situations de vie de cette classe sont axées sur la coopération et le civisme; l'adulte est interpellé par les **enjeux civiques** que représente l'usage de biens et de services publics ainsi que le maintien ou de rehaussement de la qualité de vie dans son milieu.

Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire : les situations axées sur les droits et responsabilités du citoyen font partie de ces classes. L'adulte est appelé à exercer son droit de vote dans le contexte d'une **consultation populaire** ou à prendre des responsabilités en matière de droits sociaux liés à la vie collective et comportant des **enjeux socio-économiques**.

Collectivité et culture

Les situations de vie nécessitent une compréhension de l'identité collective, un respect des valeurs communes et une ouverture à la diversité sociale et culturelle; elles favorisent l'engagement citoyen dans un milieu de vie.

Classe de situations traitées au présecondaire : Cette classe regroupe des situations de vie où l'adulte est amené à entrer en contact avec l'environnement socioculturel dans lequel il vit. Les situations de vie présentées permettent la **découverte des traits culturels de la société québécoise**. Les activités sociales, les visites culturelles ou la participation à des événements régionaux exposent l'adulte à différents traits de la société.

Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire : **L'expression de la diversité** sociale et culturelle des personnes et des groupes que l'adulte côtoie dans sa vie quotidienne caractérise les situations avec lesquelles il se familiarise; elles exigent une réflexion sur les éléments rassembleurs au sein de la société. L'adulte se sensibilise au vivre-ensemble dans une société pluraliste et démocratique. D'autres situations qui mettent en avant l'engagement citoyen et les **actions solidaires** incitent l'adulte à entreprendre une démarche de coopération dans son milieu de vie, qu'il s'agisse de son centre d'éducation, de son quartier ou de son village.

Tableaux des classes de situations traitées en formation de base commune

Domaines généraux de formation	Classes de situations traitées au présecondaire	Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire
Santé et mieux-être	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de saines habitudes de vie au quotidien Changement dans un parcours de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche d'un meilleur équilibre de vie Maintien de la santé sexuelle Maintien de saines relations interpersonnelles
Environnement et consommation	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des déchets et des ressources Consommation de base 	<ul style="list-style-type: none"> Choix éthiques face à l'environnement Sollicitation à la consommation
Monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> Familiarisation avec des projets de formation et de vie professionnelle Litiges en milieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Projet de formation et de vie professionnelle Découverte de la culture du monde du travail québécois
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux civiques Découverte des traits culturels de la société québécoise 	<ul style="list-style-type: none"> Actions solidaires Consultations populaires Enjeux socio-économiques Expression de la diversité

Programmes d'études dont les classes de situations sont associées à plusieurs domaines généraux de formation

Programmes d'études	Classes de situations traitées en alphabétisation	Classes de situations traitées au présecondaire	Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire
Français, langue d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Familiarisation avec le code écrit dans la vie quotidienne Recours au code écrit dans la vie quotidienne Utilisation de la lecture et de l'écriture pour satisfaire des besoins de la vie courante Interprétation et expression de messages écrits et verbaux dans la vie courante 	<ul style="list-style-type: none"> Communications langagières dans sa vie personnelle Communications langagières relatives à la consommation Communications langagières liées à la vie collective Communications langagières relatives aux innovations technologiques ou scientifiques Communications langagières 	<ul style="list-style-type: none"> Communications langagières relatives au mieux-être personnel et collectif Communications langagières relatives à la découverte d'œuvres québécoises Communications langagières liées à la vie politique et démocratique Communications langagières liées à l'exploration de la littérature

Programmes d'études dont les classes de situations sont associées à plusieurs domaines généraux de formation			
Programmes d'études	Classes de situations traitées en alphabétisation	Classes de situations traitées au présecondaire	Classes de situations traitées au premier cycle du secondaire
	<ul style="list-style-type: none"> Exploration des dimensions collectives et citoyennes de la vie courante par le langage écrit et verbal 	<ul style="list-style-type: none"> relatives à l'environnement Communications langagières liées à la vie culturelle Communications langagières liées au monde du travail 	québécoise
Anglais, langue seconde		<ul style="list-style-type: none"> Satisfying essential needs in an English-speaking environment 	<ul style="list-style-type: none"> Obtaining goods and services in an English-speaking environment Relationships in an English-speaking environment
Mathématique	<ul style="list-style-type: none"> Représentation d'une quantité et numération Orientation dans le temps Considération des aspects monétaires dans la vie courante Représentation de son environnement physique immédiat 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des finances personnelles Orientation dans l'espace et dans le temps Classement de données Représentation de l'environnement physique 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des finances Prévision d'événements aléatoires Relations entre quantités Représentation de l'environnement physique et de ses transformations
Informatique	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec un environnement informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Découverte d'un environnement informatique Production d'un document informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblage d'un document pour diffusion Recherche d'informations spécifiques Communications à l'aide de l'informatique Réalisation d'un projet personnel ou collectif à l'aide de l'informatique
Technologie		<ul style="list-style-type: none"> Usage de technologies domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et confort au domicile

Chapitre 3

Les compétences polyvalentes



Choix et caractéristiques des compétences polyvalentes

Soucieux de respecter « l'engagement général des pays de l'OCDE, d'élargir les possibilités dont bénéficient les personnes dans diverses sphères de la vie, d'améliorer les conditions de vie globales dans la société et d'investir dans le développement de compétences de tous comme moyen d'atteindre ces fins », tel que mentionné dans le projet DESECO, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a choisi d'« accorder une priorité aux compétences clés, c'est-à-dire aux compétences qui contribuent à la réussite globale de la vie et au bon fonctionnement de la société »²¹.

Le traitement de situations et les compétences polyvalentes

Le développement de la compétence de l'adulte à traiter des situations de manière autonome est une finalité du *Programme de la formation de base commune*²². Le traitement autonome de situations de vie fait appel à certaines actions qui ont un caractère polyvalent, dans la mesure où elles sont susceptibles de faire partie du traitement d'une grande diversité de classes de situations²³. En

formation de base commune, ces savoir-agir sont appelés *compétences polyvalentes*.

Dans le cadre du Programme de formation, plusieurs compétences de ce type ont été sélectionnées en raison de leur fonction centrale dans le traitement des situations de vie courante de l'adulte visées par la formation de base commune. Une compétence polyvalente est un savoir-agir qui intervient dans de nombreuses situations et qui assure le traitement partiel de ces situations. Le traitement d'une situation de vie engage la plupart sinon toutes les compétences polyvalentes. Chacune des compétences polyvalentes prend part au traitement des situations d'une classe. Cependant, dans chaque cours le ministère n'a retenu que les compétences dont l'apport est le plus marqué pour le traitement de la ou des classes de situations en cause. C'est la compétence à traiter une situation qui orchestre la mise en action systématique des compétences polyvalentes qui interviennent dans le traitement de ces situations. Cette précision est importante, car c'est le traitement global des situations d'une classe qui est visé dans chacun des cours et chaque traitement réussi permet à l'adulte de cheminer dans le développement de la compétence à traiter des situations.

Compte tenu de la définition de *compétence* adoptée en formation de base commune (traitement d'une classe de situations), les compétences polyvalentes sont considérées comme des

21. Organisation de coopération et de développement économiques, *Définition et sélection des compétences (DESECO) : Fondements théoriques et conceptuels*.

22. Lorsqu'on parle de traitement de situations, il faut comprendre qu'il s'agit toujours des situations de vie groupées en « classes » dans les programmes d'études. On dira donc que l'adulte traite les situations d'une classe (de situations).

23. Au secteur des jeunes, ces regroupements d'actions sont appelés compétences transversales. Les compétences transversales sont d'ordre intellectuel, méthodologique, personnel et social et de l'ordre de la communication. Elles sont de

nature générique et leur description est standardisée pour l'ensemble des domaines d'apprentissage.

ressources. Une compétence polyvalente ne permet jamais à elle seule d'assurer le traitement complet d'une situation de vie réelle. La fonction d'une compétence polyvalente varie d'un cours à l'autre. Le sens de chaque compétence est formulé de manière particulière dans chaque cours, en fonction des caractéristiques des situations de vie qu'elle contribue à traiter.

Ces compétences polyvalentes sont explicitement prescrites dans les programmes d'études. Les modalités de leur contribution sont explicitées dans chaque cours. Les définitions du sens d'une même compétence polyvalente dans tous les cours contribuent à la compréhension de leur sens général. Le développement concomitant de ces six compétences permet d'être davantage autonome et donne accès au plein exercice des rôles sociaux (citoyen, membre d'une famille, producteur de biens et de services, consommateur de biens, de services et de médias). Elles sollicitent les ressources cognitives, sociales et affectives de l'adulte. Elles sont complémentaires et interdépendantes, car toute situation complexe fait appel à plusieurs d'entre elles à la fois. Leur développement suit un processus évolutif, c'est-à-dire qu'elles se bâtissent peu à peu, à l'intérieur de situations de plus en plus complexes. Chacune d'elles est présente dans plusieurs cours.

Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont les suivantes : communiquer, coopérer, agir avec méthode, exercer sa créativité, exercer son sens critique et éthique ainsi que raisonner avec logique.

Description des compétences polyvalentes

Communiquer

Cette compétence est définie comme étant la capacité de la personne de comprendre les autres et de se faire comprendre par eux dans le traitement de situations. La compétence *communiquer* ne se limite pas à la réception ou à l'émission de messages écrits ou verbaux : elle couvre également tout ce qui relève de la gestuelle, des images et des symboles. Dans le traitement de certaines situations, que ce soit au moyen de technologies ou non, il est important que l'adulte puisse s'exprimer adéquatement, qu'il puisse décoder et comprendre les aspects langagiers et émotifs des messages qui lui parviennent. Il a besoin de percevoir, de reconnaître et de comprendre les sentiments ou émotions d'une autre personne tout en maintenant une distance affective par rapport à elle. La compétence *communiquer* contribue de façon notable à la mise en place et au développement du traitement de nombreuses situations de vie, en particulier de celles où sont mises en jeu l'identité personnelle et culturelle de l'adulte ainsi que l'expression de soi. Il lui faut être attentif aux règles, aux différents codes et aux exigences du contexte.

Coopérer

Cette compétence est définie comme étant la capacité de contribuer, avec une ou plusieurs personnes, au traitement cohésif de situations. Les personnes visent un même but à partir de rôles parfois identiques, parfois différents. Le travail de chacun doit accroître la cohésion du travail commun. L'adulte est invité à

interagir en coopération avec ses pairs dans de nombreuses situations pour lesquelles le partage des tâches, du savoir-faire ou des responsabilités sont nécessaires. Cette compétence est essentielle dans la gestion de conflits de la vie personnelle et l'élaboration de solutions à des problèmes touchant la collectivité. L'acquisition d'attitudes de collaboration et de soutien se fait dans des situations d'apprentissage qui peuvent servir dans d'autres contextes.

Agir avec méthode

Cette compétence est définie comme étant la capacité de la personne de construire, de choisir et d'utiliser, de façon systématique, les techniques et les méthodes appropriées au traitement de situations de vie.

Agir avec méthode est une compétence susceptible d'être mobilisée dans le traitement de la plupart des situations, lorsque l'adulte doit construire, choisir ou planifier des méthodes qui lui permettent d'atteindre une plus grande efficacité. À partir de l'analyse de la tâche à effectuer, l'adulte répertorie les actions à mener selon une séquence qui le rapproche du but; il adapte ses stratégies avant, pendant et après l'action. Il régule sa démarche en choisissant de meilleures méthodes. La mise en œuvre de cette compétence est fondamentale dans les différentes activités de gestion que l'adulte doit réaliser (gestion du temps, etc.). La compétence *agir avec méthode* contribue de façon marquée au traitement de situations de vie et n'est donc pas limitée au travail scolaire.

Raisonner avec logique

Cette compétence est définie comme étant la capacité de la personne d'adopter une logique pour structurer sa pensée et son action dans le traitement de situations de vie. Elle s'avère essentielle lorsqu'il est nécessaire : de clarifier un problème au moyen d'une analyse rigoureuse des faits et des éléments de la situation; de trouver des pistes de solutions reposant sur la compréhension de principes et la recherche de liens de cause à effet; de déterminer de conséquences à court, à moyen et à long terme; de planifier des actions pertinentes et cohérentes appuyées par une argumentation construite et solide; d'assurer une utilisation rationnelle de ressources matérielles. La compétence *raisonner avec logique* contribue à la mise en place et au développement du traitement adéquat de situations dans lesquelles l'adulte doit pouvoir, entre autres, justifier ses choix.

Exercer sa créativité

Cette compétence est définie comme étant la capacité de la personne de rompre avec certaines habitudes ou routines lorsqu'elle traite des situations de la vie courante. Le traitement de situations incite la personne à innover, à la condition qu'elle perçoive la façon d'utiliser les ressources mises à sa disposition pour imaginer de nouvelles solutions, envisager un problème sous un angle nouveau et recourir à l'anticipation ou à l'imagination pour explorer de nouvelles dimensions. Le but de la formation déborde le strict traitement efficace de certaines situations et amène l'apprenant à prendre des risques, à assouplir son fonctionnement et à accueillir positivement le résultat de ses essais. La contribution

de la compétence *exercer sa créativité* est notable dans le traitement adéquat de nombreuses situations.

Exercer son sens critique et éthique

Cette compétence est définie comme étant la capacité de la personne à remettre en question et à apprécier avec discernement, dans le respect de règles et de principes, les problèmes personnels et sociaux qu'elle aborde dans ses situations de vie. L'adulte doit prendre position, à partir d'un jugement qui s'écarte des stéréotypes, des préjugés et des convictions subjectives ou intuitives. L'examen du bien-fondé et de la cohérence des valeurs à l'origine de ses propres attitudes, de ses pensées et de ses actions ou de celles d'autrui, dans leur expression individuelle ou collective, s'avère fondamental pour fonctionner dans un contexte multiculturel particulier. Le sens critique et éthique s'exerce dans le traitement de situations complexes lorsque l'adulte doit justifier ses choix et mener des actions qui ont un impact sur la collectivité.

La présentation des compétences dans les cours

Dans les cours, les compétences polyvalentes sont définies à partir d'un énoncé et de leur contribution au traitement des situations de vie du cours.

Si l'énoncé sert à formuler la compétence, le sens est fourni par une description qui évoque ce que cette compétence permet à l'adulte de réaliser et ses effets relativement au traitement des situations d'une ou de plusieurs classes du cours dans lequel elle s'inscrit. Le développement de chaque compétence repose sur la construction de connaissances appropriées au traitement des situations du

cours. Le sens qu'on leur accorde est donc propre à chaque cours, mais c'est l'ensemble des cours qui permet le développement complet d'une compétence polyvalente.

L'évaluation des compétences polyvalentes

La contribution de chaque compétence polyvalente étant décrite dans les différents programmes d'études et cours qui favorisent son développement, son évaluation est intégrée aux attentes de fin de cours.



Chapitre 4

Les domaines d'apprentissage



Les domaines d'apprentissage réunissent des savoirs essentiels, jugés primordiaux ou élémentaires, tout en n'y étant pas réduits. « Ces savoirs élémentaires, qui sont comme des traces profondes que laisse l'école, doivent être assurés chez tous²⁴. » (*Réaffirmer l'école*, p. 47)

En formation de base commune, les savoirs disciplinaires ou multidisciplinaires jugés essentiels à la formation de l'adulte sont déterminés à partir des problèmes et des défis engendrés par les situations de vie. L'analyse du traitement d'une situation de vie permet de porter un jugement sur la pertinence des savoirs essentiels de la formation de base commune et, par conséquent, sur la pertinence des domaines d'apprentissage. Dans l'offre de service du ministère, chacun de ces domaines est constitué de plusieurs programmes d'études. Certains programmes d'études portent sur des problématiques associées à un rôle social ou à un seul domaine général de formation; d'autres programmes permettent de traiter des situations rattachées à plusieurs domaines généraux de formation. Tous les programmes d'études sont joints à un domaine d'apprentissage en fonction de liens plus étroits qu'ils entretiennent avec certains champs de savoirs essentiels. Chaque programme d'études est subdivisé en cours.

Dans les programmes d'études, les ressources potentiellement utiles au traitement d'une classe de situations sont présentées sous forme de savoirs essentiels. Ces savoirs constituent le référent à partir duquel les connaissances personnelles de l'adulte peuvent être construites et la compétence à traiter des situations de vie, développée.

Le caractère essentiel des savoirs associés aux programmes d'études de la formation de base commune est suggéré par l'analyse des classes de situations ciblées.

24. Les domaines d'apprentissage représentent « les grands champs à partir desquels sont définies les disciplines jugées essentielles à la formation de l'élève ». (*Programme du premier cycle du secondaire*, p. 15.) Dans le *Programme de formation de l'école québécoise*, le regroupement des disciplines par domaines représente « un pas vers le décroisement des matières scolaires, en ce sens qu'il permet de les situer par rapport à des domaines de référence et incite l'enseignant à concevoir sa discipline comme partie intégrante d'une dimension importante de la formation de l'élève. » (*Programme du premier cycle du secondaire*, p. 15)

Présentation des domaines d'apprentissage et des programmes d'études de la formation de base commune

Le tableau qui suit présente l'ensemble des domaines d'apprentissage de la formation de base commune ainsi que leurs programmes d'études.

Domaine des langues	<ul style="list-style-type: none">▪ Français, langue d'enseignement▪ Anglais, langue d'enseignement▪ Anglais, langue seconde▪ Français, langue seconde
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	<ul style="list-style-type: none">▪ Mathématique▪ Informatique▪ Relation avec l'environnement▪ Technologie
Domaine de l'univers social	<ul style="list-style-type: none">▪ Vie sociale et politique▪ Collectivité et culture▪ Pratiques de consommation
Domaine du développement personnel	<ul style="list-style-type: none">▪ Vie personnelle et relationnelle▪ Santé
Domaine de la vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none">▪ Fonctionnement du monde du travail▪ Choix professionnel

Structure d'un programme d'études

Le programme d'études est formé de cours qui appartiennent à l'alphabétisation²⁵, au présecondaire ou au premier cycle du secondaire.

Chacun de ces programmes est rattaché à son domaine d'apprentissage et aux domaines généraux de formation. Une rubrique expose l'orientation générale du programme et sa contribution aux orientations de la réforme en matière de rehaussement culturel, de qualité de la langue, de citoyenneté et d'intégration des TIC. Les différents cours du programme d'études sont présentés par la suite. Ils ont été conçus dans le but de baliser les constituants essentiels de situations et d'activités d'apprentissage. Ces situations et activités sont élaborées dans une perspective socioconstructiviste. Elles visent le développement du traitement d'une diversité de situations de vie dans lesquelles se trouvent les adultes.

25. C'est le cas en français, langue d'enseignement, en mathématique et en informatique.

Structure d'un cours

Un cours est un ensemble organisé qui décrit et qui met en relation des ressources diversifiées en vue du traitement d'une ou de plusieurs classes de situations. Il sert à baliser les activités d'apprentissage visant l'amorce et le développement du traitement des situations de vie.

Dans cette perspective :

- il précise la ou les classes de situations à l'étude;
- il fournit des exemples de situations de vie relatives aux classes visées;
- il contient des catégories d'actions et des exemples d'actions qui caractérisent le traitement des situations de la ou des classes de situations;
- il présente les éléments prescrits et les attentes de fin de cours, c'est-à-dire le traitement des situations de la classe de situations attendu au terme du cours;
- il précise le sens des compétences polyvalentes qu'il contribue à développer;
- il présente les savoirs essentiels au traitement des situations de la classe à l'étude;
- il présente les attitudes qui favorisent le traitement des situations de la classe à l'étude;
- il suggère des ressources complémentaires (sociales et matérielles).

Le cours constitue donc un cadre qui facilite l'organisation des situations d'apprentissage que l'adulte apprendra à traiter avec compétence en construisant des connaissances.

Le cours fournit à l'enseignant ou à l'équipe d'enseignants les informations nécessaires pour concevoir des situations d'apprentissage en relation avec des situations de vie et des problématiques réelles auxquelles les adultes doivent faire face et pour baliser l'évaluation des apprentissages, de manière générale, sans égard au milieu (scolaire, carcéral, formation à distance, etc.) où s'effectue la mise en œuvre du cours.

- **Présentation du cours** : rubrique qui précise le but du cours relativement au traitement de situations ainsi que les limites de ce traitement.

- **Classe ou classes de situations** : rubrique qui expose la portée de la ou des classes de situations. La classe est un regroupement de situations de vie appropriées au cours, regroupement effectué à partir de problèmes ou de traits communs à plusieurs situations de vie. Présentés à titre indicatif, ces exemples de situations ne sont donc pas exhaustifs. Ils sont susceptibles de soutenir l'élaboration de situations d'apprentissage significatives pour l'adulte.

- **Catégories d'actions** : les *catégories d'actions* regroupent des actions appropriées au traitement d'une variété de situations d'une même classe. Des *exemples d'actions* servent à illustrer leur pertinence dans des contextes variés. Il ne s'agit pas d'activités d'apprentissage, mais l'enseignant peut s'en inspirer. Elles sont fournies dans le but de l'aider à contextualiser les savoirs dans des

activités d'apprentissage étroitement liées au traitement de situations de vie. Les exemples d'actions ne peuvent donc à eux seuls soutenir la pédagogie en classe : ils doivent toujours être liés à une situation de vie et à son traitement adéquat.

- **Éléments prescrits** : les éléments prescrits du cours sont ceux dont l'enseignant doit absolument tenir compte dans l'élaboration de situations d'apprentissage. Ils sont présentés sous forme de tableau et sont repris dans les attentes de fin de cours. Il s'agit :

- des classes de situations,
- des catégories d'actions,
- des compétences polyvalentes,
- des savoirs essentiels.

Le traitement de situations de vie à l'aide de ces éléments est l'objet d'une évaluation de fin de cours.

Toutes les autres ressources (documentaires, matérielles, logicielles ou sociales) sont énumérées à titre indicatif.

- **Attentes de fin de cours** : elles décrivent comment l'adulte devra s'être appuyé sur les éléments prescrits pour traiter les situations de vie du cours, au terme de celui-ci. Elles portent sur le type de traitement à fournir, sur l'apport des compétences polyvalentes, sur la nature et l'ampleur des ressources à mobiliser pour traiter avec compétence les situations de la classe en cause. Lorsque le cours comporte plusieurs classes, les mêmes attentes valent pour chacune d'elles.

- **Compétences polyvalentes** : cette rubrique décrit l'apport particulier de ce type de compétence aux classes de situations et au

cours visés. Le cumul de ces divers apports concourt au développement des compétences polyvalentes.

- **Savoirs essentiels** : présentés sous forme de tableaux, ces savoirs sont associés à une classe de situations. Ils peuvent toutefois appartenir à plusieurs de ces classes.

Les savoirs essentiels sont de trois types : les notions, les techniques et les méthodes. Les savoirs essentiels forment des ensembles significatifs, tant du point de vue didactique que du point de vue des situations de vie à traiter. Ils sont donc regroupés en catégories.

- **Apport des autres domaines** : cette rubrique précise comment le traitement des situations de vie d'un cours peut faire appel à des éléments appartenant à d'autres domaines d'apprentissage que celui auquel appartient le cours ou, le cas échéant, à d'autres programmes d'études du même domaine d'apprentissage. L'enseignant est informé de l'apport de ces éléments dans le traitement des situations de vie liées au cours mais ils ne sont pas prescrits.

- **Attitudes** : fournies à titre indicatif, elles peuvent permettre à l'adulte de devenir plus compétent dans le traitement des situations du cours en cause.

- **Ressources complémentaires** : mentionnées à titre indicatif, elles forment un ensemble de références susceptibles d'être consultées dans l'élaboration de situations d'apprentissage. Il s'agit de ressources matérielles et sociales.

Contexte andragogique général

La mise en œuvre des programmes d'études s'appuie sur un certain nombre de principes associés au renouveau pédagogique et dont les grandes lignes sont présentées dans le premier chapitre du présent document.

Les qualités des situations d'apprentissage

Dans une approche par compétences, les situations d'apprentissage fournissent un cadre pour le traitement des situations de vie et la construction de connaissances pertinentes pour ce traitement. Les situations d'apprentissage servent également d'appui à l'évaluation durant et à la fin d'un cours.

Une situation d'apprentissage est contextualisée. Le contexte peut être authentique ou simulé. Dans le premier cas, il s'agit de celui de la vie quotidienne ou de la vie dans l'établissement de formation; dans le deuxième cas, il devrait être le plus signifiant possible.

Une situation d'apprentissage est ouverte dans la mesure où elle permet à l'adulte d'explorer une diversité de solutions et de progresser dans la construction de connaissances. Elle permet à l'adulte de suivre un cheminement qui facilite l'intégration de ce qu'il a appris. Pour inciter l'adulte à faire les apprentissages appropriés, la situation dans laquelle on le place doit contenir un ensemble de tâches dont au moins une constitue un problème. Il doit donc s'engager activement dans une démarche de recherche, d'analyse, de questionnement et de production, faire appel à des ressources matérielles ou sociales pertinentes et adopter des attitudes appropriées.

L'articulation entre les différents éléments du Programme de formation et une situation d'apprentissage²⁶

L'élaboration d'une situation d'apprentissage exige que l'enseignant relève les éléments du cours, du programme d'études et du plan de formation (domaines généraux de formation, domaines d'apprentissage, classe de situations, traitement de situations, compétences polyvalentes, savoirs essentiels, ressources, etc.) auxquels les divers aspects de la situation se rattachent.

Une situation d'apprentissage doit être en concordance avec la *classe de situations* du cours. Cette classe est elle-même reliée à un *domaine général de formation*. De plus, la situation d'apprentissage fait référence à des *savoirs essentiels* pertinents, dans les limites du cours.

La situation d'apprentissage doit être suffisamment ouverte et globale pour que certains aspects importants du *traitement des situations* y soient explorés, en particulier des *catégories d'actions* présentées dans le cours et des *compétences polyvalentes* dont la contribution au traitement des situations de vie s'avère essentielle.

Le cours fournit des *exemples d'actions* qui peuvent être faites par l'adulte lors du traitement de la situation réelle. Ces actions permettent de cerner les *savoirs essentiels* visés par cette situation. Les activités suscitées par la situation d'apprentissage visent la construction de connaissances adaptées au traitement de la

26. Un exemple de situation d'apprentissage est fourni à la fin de chaque cours.

situation de vie. Ainsi, l'adulte construit toujours ses connaissances en action, en ayant recours à diverses *ressources matérielles* ou *sociales*.

Les *attentes de fin de cours* traduisent la qualité du traitement des situations à atteindre au terme du cours. Les différentes situations d'apprentissage doivent donc viser à combler ces attentes selon une dynamique établie par l'enseignant ou le contexte de formation.

LE DOMAINE DES LANGUES

Outils essentiels de communication, les langues pénètrent tous les champs d'activité de l'être humain. Véritable pivot de l'éducation et de l'instruction, la langue occupe une place prépondérante dans tout projet de formation. L'initiation à la lecture, à l'écriture et à la communication orale permet à l'adulte de développer des compétences de base. Véhicule de la pensée humaine, la langue permet d'accéder à l'ensemble des savoirs d'une culture et d'une société. Par la construction et la mise en œuvre des savoirs constitutifs de la langue, l'adulte contribue activement à son développement et, du coup, à celui de la société dont il fait partie. La langue est à l'origine de la pensée, de la réflexion et du raisonnement; elle s'avère un outil de développement considérable dans tous les secteurs d'activité. Elle permet à l'adulte d'accéder à l'information, d'exprimer sa pensée de façon cohérente et structurée et de s'ouvrir à la diversité culturelle du Québec contemporain.

Au Québec, langue d'enseignement et langue seconde sont étroitement liées, compte tenu de la conjoncture historique et géographique.

Contribution du domaine des langues à la formation de l'adulte

Les programmes d'études du domaine des langues sont axés sur la construction de ressources langagières, lesquelles contribuent au développement de la compétence à traiter des situations provenant de tous les secteurs de la vie. Ils ont pour but d'outiller l'adulte pour qu'il soit en mesure de répondre à ses besoins de base. Par diverses activités visant à développer ses habiletés en lecture, en écriture et en communication orale, les programmes mènent l'adulte

vers une plus grande autonomie et lui ouvrent de nouvelles perspectives. Ils s'appliquent à la construction des ressources nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une langue de façon à pouvoir l'utiliser correctement dans diverses situations de vie. En ce sens, ils contribuent non seulement à la formation de l'adulte, mais ils lui permettent d'accéder à d'autres champs de savoirs et de traiter avec compétence toute situation requérant l'utilisation des ressources langagières.

Que ce soit dans le contexte de la vie personnelle, sociale ou culturelle, la maîtrise des langues permet à la personne d'aborder le monde dans son intégralité. Elle favorise l'épanouissement personnel, la confiance en soi et l'ouverture d'esprit.

Programmes d'études et cours du domaine des langues

Dans le domaine des langues en formation de base commune, l'offre de service ministérielle pour les commissions scolaires francophones comporte deux programmes d'études : *Français, langue d'enseignement* et *Anglais, langue seconde*. Puisqu'il porte sur la langue principalement utilisée par l'adulte en formation, le programme *Français, langue d'enseignement* retient la plus grande part du temps de formation, soit 1600 heures qui couvrent l'alphabétisation, le présecondaire et le premier cycle du secondaire. Le programme *Anglais, langue seconde* propose 300 heures de formation réparties entre le présecondaire et le premier cycle du secondaire.

Programmes d'études	Alphabétisation	Présecondaire	1 ^{er} cycle du secondaire
Français, langue d'enseignement (1600 h)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte du monde de l'écrit ▪ Les mots qui parlent ▪ Les phrases de la vie ▪ Des mots pour se comprendre ▪ Une culture qui s'exprime ▪ La parole aux citoyens (600 h – 100 h/cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Français au quotidien ▪ Communications et consommation ▪ Langue et société ▪ Français d'aujourd'hui ▪ Communications et environnement ▪ Langue et culture ▪ Communications et monde du travail (700 h – 100 h/cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vers une langue partagée (100 h) ▪ Vers de nouveaux horizons (50 h) ▪ Vers une communication citoyenne (100 h) ▪ Communication et littérature québécoise (50 h)
Anglais, langue seconde (300 h)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opening New Doors (100 h) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfying Consumer Needs ▪ Establishing Connections (200 h – 100 h/cours)

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Dans les cours du programme d'études *Français, langue d'enseignement*, l'adulte construit des ressources langagières indispensables à une participation active à la société au moyen d'activités de lecture, d'écriture et de communication orale. Par le traitement de situations adaptées à ses besoins et à ses centres d'intérêt, donc signifiantes pour lui, l'adulte construit et mobilise ses ressources et accroît sa compétence à communiquer efficacement dans une langue de qualité. Associées aux compétences polyvalentes, ces ressources servent d'assises à de multiples apprentissages tout au long de la vie et procurent à l'adulte la confiance nécessaire pour faire face à une grande diversité de situations de communication.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE

La maîtrise d'une langue seconde vise à élargir et à rehausser la culture personnelle de l'adulte. À l'ère de la mondialisation, alors que les frontières économiques tombent, que la connaissance de la langue seconde fait souvent partie des critères d'employabilité et que le commerce électronique est en progression, la maîtrise de l'anglais, langue seconde, prend toute son importance. En formation de base commune, les cours d'anglais, langue seconde visent le traitement de situations qui concernent, dans un premier temps, la satisfaction des besoins immédiats de l'adulte et, dans un deuxième temps, la satisfaction de ses besoins en tant que consommateur de biens et de services. Ces cours se situent au présecondaire et au premier cycle du secondaire. Le cours du présecondaire propose des situations simples auxquelles l'adulte est soumis à son arrivée dans un milieu anglophone et qu'il doit assurer la satisfaction de ses besoins essentiels et de ceux de sa famille. Les cours du premier

cycle du secondaire soumettent à l'adulte des situations plus complexes, allant de la satisfaction de ses besoins courants de consommation à l'exploration du monde du travail et à la découverte des produits de divertissement.

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine des langues

Les domaines généraux de formation

Le domaine des langues constitue un champ de savoirs dont les ressources sont essentielles pour la réalisation des intentions éducatives établies par le ministère pour l'ensemble des domaines généraux de formation. Prendre ses responsabilités en tant que citoyen, se sensibiliser à l'égard de sa santé, de son bien-être et de sa relation avec les autres, orienter et actualiser un choix professionnel, clarifier sa relation avec l'environnement et se responsabiliser par rapport à ses choix de consommation sont autant d'accomplissements qui exigent la mobilisation des ressources langagières.

Les compétences polyvalentes

Les compétences polyvalentes jouent un rôle déterminant dans l'apprentissage des langues et sont cruciales pour le développement de la compétence de l'adulte à traiter des situations tout au long de sa vie. Les compétences polyvalentes sont à la fois sollicitées et développées par l'apprentissage des langues.

Dans le traitement de situations, les compétences polyvalentes sont fréquemment utilisées en concomitance et se fondent parfois les unes dans les autres. Par exemple, dans le traitement d'une

situation, la compétence *communiquer* peut impliquer celle de *coopérer* ou de *raisonner avec logique*. Bien que toutes les compétences polyvalentes puissent être en cause dans des situations liées aux langues, certaines sont plus explicitement exploitées pour les besoins de la formation. Ce sont *communiquer*, *agir avec méthode*, *raisonner avec logique* et *exercer sa créativité*.

Les autres domaines d'apprentissage

Il existe un rapport de réciprocité et de complémentarité entre le domaine des langues et les autres domaines d'apprentissage de la formation commune. En effet, si la langue est un instrument essentiel donnant accès aux autres domaines d'apprentissage, ces différents univers sont autant de lieux de développement des compétences et de construction des savoirs liés à la langue. Chacun des domaines d'apprentissage offre une occasion d'explorer un univers sémantique différent qui suscite la multiplication des types de discours, des variétés de langages, des champs lexicaux et des représentations du monde. C'est donc par l'exploration et l'exploitation de la langue dans divers contextes que l'adulte développe sa compétence à communiquer avec clarté, cohérence et confiance.

Les apprentissages communs aux programmes d'études

Les programmes d'études du domaine des langues visent des apprentissages qui vont au-delà de la dimension purement instrumentale des langues, pour promouvoir une dimension culturelle garante d'un développement continu des outils de communication et d'expression.

Les ressources des deux programmes sont tantôt communes, tantôt particulières à chacune des langues. Par exemple, des notions telles les fonctions langagières et les classes de mots sont

communes aux deux programmes. En ce sens, l'apprentissage de la langue d'enseignement sert d'appui à l'apprentissage de la langue seconde. Inversement, l'apprentissage d'une langue seconde amène une meilleure connaissance de la langue d'enseignement.

De plus, que ce soit dans la langue d'enseignement ou dans la langue seconde, les apprentissages réalisés et les situations traitées permettent à l'adulte de construire, d'élargir et de partager sa vision du monde. La langue permet l'articulation de la pensée, elle ouvre la porte à l'univers des connaissances, elle est l'instrument à la base de la compréhension et de l'expression.

LE DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le domaine d'apprentissage de la mathématique, de la science et de la technologie comprend les programmes d'études suivants : *Mathématique, Informatique, Relation avec l'environnement et Technologie*. Ces programmes d'études visent le traitement de situations de vie dont la complémentarité concourt à l'atteinte des visées de nature disciplinaire ou interdisciplinaire, dans une perspective de rehaussement culturel.

Les liens entre les différentes disciplines de ce domaine d'apprentissage n'ont cessé de se resserrer avec le temps. Aujourd'hui, la majorité des objets techniques, même les plus usuels, exigent l'application de principes qui relèvent de la logique mathématique et sont le fruit de nombreuses recherches scientifiques. Par ailleurs, l'adulte est invité à réfléchir sur les effets des interventions humaines sur son environnement et à choisir certaines technologies. Il prend graduellement conscience qu'il fait partie de l'environnement et que ses choix ont une influence sur celui-ci. Quant à l'informatique, elle est devenue le moyen privilégié d'accéder à la connaissance, révolutionnant notre façon de travailler et de communiquer. Les diverses sphères de la vie quotidienne et même l'éducation des enfants exigent de l'adulte une constante mise à jour de ses connaissances dans le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie.

Contribution du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie à la formation de l'adulte

L'existence du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie s'inscrit pleinement dans les visées de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. L'intention du ministère est d'amener l'adulte à construire des connaissances pour traiter des situations de vie en vue d'améliorer et de garder à jour sa compréhension du monde.

La construction de connaissances liées à l'univers de la mathématique et de l'informatique introduit l'adulte dans la société du savoir. Il découvre alors diverses sources d'information, apprend à les exploiter de manière critique et participe de façon plus adéquate à la vie de sa collectivité. En démystifiant la statistique, par exemple, la mathématique lui offre une meilleure compréhension des multiples informations diffusées dans les médias, contribuant ainsi à accroître son ouverture sur le monde.

L'informatique occupe, depuis quelques décennies à peine, une place de plus en plus importante dans la vie personnelle, professionnelle et sociale. Sur le plan culturel, on parle même « d'analphabétisme informatique ». L'adulte doit s'approprier des outils informatiques pour communiquer, rechercher de l'information ou se divertir. En découvrant les aspects de la science qui sont liés à l'environnement, l'adulte acquiert une attitude responsable à son égard. Enfin, l'exploration de diverses technologies et des principes sur lesquels elles s'appuient permet à l'adulte d'intervenir de façon plus efficace et plus sécuritaire dans son milieu de vie et d'anticiper les conséquences de ses choix.

Les programmes d'études qui relèvent du domaine d'apprentissage *Mathématique, science et technologie* font également appel à d'autres disciplines qui sont tout aussi essentielles par rapport à divers aspects de la vie personnelle, familiale et sociale et aux rôles et responsabilités à assumer. Ainsi, la compréhension du milieu naturel et la réflexion sur l'impact des actions de chacun sur

l'environnement ou sur l'utilisation efficace des diverses technologies s'appuient sur les savoirs et les langages, intégrés ou particuliers, de diverses disciplines.

Programmes d'études et cours du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Programmes d'études	Alphabétisation	Présecondaire	1 ^{er} cycle du secondaire
Mathématique (925 h)	<ul style="list-style-type: none"> Numération (75 h) Le temps en mathématique (50 h) Arithmétique appliquée à la monnaie (100 h) Représentation géométrique de base (75 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Arithmétique appliquée aux finances personnelles (100 h) Temps et espace en mathématique (75 h) Classements ensemblistes et statistiques (50 h) Représentations géométriques (100 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Arithmétique appliquée aux finances (75 h) Étude statistique et probabiliste (75 h) Modélisation algébrique (75 h) Représentations et transformations géométriques (75 h)
Informatique (250 h)	<ul style="list-style-type: none"> Informatique de base (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Découverte d'un environnement informatique (25 h) Production informatique (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration informatique (50 h) Recherche informatique (25 h) Communications dans un réseau informatique (25 h) Création informatique (25 h)
Relation avec l'environnement (100 h)		<ul style="list-style-type: none"> Enjeux écologiques des déchets-ressources (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Vers une éthique de l'environnement (50 h)
Technologie (125 h)		<ul style="list-style-type: none"> Technologies au quotidien (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité technologique et confort (75 h)

MATHÉMATIQUE

La connaissance du langage mathématique fournit à l'adulte les outils nécessaires pour abstraire certains aspects de la réalité quotidienne. Le symbolisme et la rigueur de la mathématique, de même que les codes et les règles de ce langage, en font un outil de communication privilégié et universel. Pour conceptualiser toute réalité quantitative et illustrer l'organisation du monde matériel, l'adulte a besoin de connaissances construites à partir des savoirs essentiels de la mathématique. L'adulte s'appuie également sur des connaissances mathématiques pour généraliser des propriétés ou des caractéristiques qui lui permettent de se représenter le monde et d'en comprendre la logique. Les postulats, les lois et les propriétés aident l'adulte à prédire et à expliquer plusieurs réalités du monde qui l'entoure. Ultimement, les situations du programme de mathématique, en favorisant la construction de ce langage rigoureux et de cette pensée rationnelle, amènent l'adulte à être plus autonome dans le traitement de situations de tous genres. Arithmétique, statistiques et probabilités, ensembles, mesures et géométrie, algèbre et proportions constituent les savoirs essentiels de ce programme d'études. Le programme de mathématique vise également le décroisement de ces différents champs, principalement en ce qui concerne l'arithmétique et les mesures.

Les cours de ce programme d'études sont offerts en alphabétisation, au présecondaire et au premier cycle du secondaire.

INFORMATIQUE

L'informatique est présente dans toutes les sphères de l'activité humaine; la compréhension de ses mécanismes et son utilisation éclairée s'avèrent indispensables dans la société actuelle. Ainsi, les

habiletés nécessaires pour manipuler différentes formes d'information et pour recueillir et traiter de nouvelles données sont essentielles, tant pour l'intégration des adultes au marché du travail que pour leur fonctionnement dans leur environnement socioculturel. Ce programme d'études outille l'adulte par l'intermédiaire de l'environnement informatique, la production de divers documents, la recherche d'information, l'exploration de moyens de communication dans un réseau informatique et la conception de projets novateurs.

TECHNOLOGIE

Le programme d'études *Technologie* invite l'adulte à modifier graduellement son rapport aux diverses technologies, à élargir sa vision de leur utilisation et à s'initier au langage scientifique et technique. Les connaissances scientifiques sont incontournables puisqu'elles permettent de décrire les caractéristiques et de comprendre les principes, les lois et les théories qui s'appliquent au fonctionnement des outils et des appareils techniques. Le programme d'études participe au développement de la curiosité intellectuelle et de l'autonomie de l'adulte, à l'adoption d'une attitude positive et confiante par rapport aux technologies et aux systèmes techniques. Il fournit une contribution marquée à la formation et à l'évolution de l'adulte qui souhaite acquérir plus d'aisance, plus de confiance et plus d'autonomie dans son fonctionnement quotidien lorsque des technologies sont en cause.

RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

Le programme d'études *Relation avec l'environnement* incite l'adulte à clarifier les relations qu'il entretient avec l'environnement dont il fait partie. Les rapports qui relèvent de l'utilisation des ressources naturelles et des biens de consommation et qui sont

associés aux facteurs socioculturels et aux technologies affectent la prise de décisions et les types d'interventions à effectuer. Ce programme vise à accroître la préoccupation de l'adulte par rapport à l'équilibre et à la protection de son milieu. Les problèmes relatifs à la pollution de l'eau, de l'air et du sol ainsi qu'à la dégradation du milieu représentent des défis pour l'adulte soucieux de la qualité de son environnement. L'humain n'est pas le seul dépositaire du pouvoir de contrôler l'environnement : les éléments du milieu sont interdépendants et unis par des relations de cause à effet. Cette prise de conscience amène l'adulte à percevoir l'importance de ses interventions sur la qualité de son milieu.

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de la mathématique de la science et de la technologie

Les domaines généraux de formation

Le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie contribue au traitement des situations de vie relevant de chacun des domaines généraux de formation. Cette contribution, fournie par les quatre programmes d'études de ce domaine, peut se résumer ainsi :

- la mathématique est présente dans la plupart des situations de vie de l'adulte;
- l'informatique facilite l'accès à la mathématique, à la science et à la technologie et contribue, à divers degrés, au traitement des situations de vie relevant de tous les domaines généraux de formation; elle est une source d'information importante et les

logiciels offrent de multiples possibilités pour s'acquitter des tâches de la vie personnelle, familiale et professionnelle;

- les savoirs scientifiques abordés dans le domaine d'apprentissage permettent à l'adulte de se considérer comme partie prenante de son milieu et de mieux comprendre les relations entre divers éléments qui le constituent. Ils lui permettent aussi de mieux comprendre l'aspect technique de multiples situations de vie et le rendent apte à utiliser, à entretenir et à entreposer de façon sécuritaire le matériel technique à sa disposition.

Ce domaine d'apprentissage apporte une contribution importante à l'atteinte de l'intention éducative sous jacente au domaine général de formation *Environnement et consommation* en permettant à l'adulte d'adopter une attitude responsable par rapport à ses choix personnels et à ceux auxquels il participe et qui influent sur la consommation et l'exploitation de l'environnement. La société l'oblige à des choix difficiles, mais nécessaires. Les programmes d'études du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie sont pour lui l'occasion de comprendre et d'analyser différentes situations, de rechercher l'information dont il a besoin et d'effectuer des choix judicieux, respectueux de son budget et de l'environnement.

L'adulte est appelé à interagir avec les membres de son entourage et à adopter une attitude d'ouverture aux diverses valeurs et particularités culturelles, tout en accroissant sa sensibilité par rapport aux préoccupations internationales. Les différentes disciplines du domaine sont en lien avec le domaine général de formation *Citoyenneté* car elles favorisent une meilleure compréhension du milieu et du rôle important que l'homme y joue,

tant par ses découvertes scientifiques et techniques que par sa façon de les utiliser.

En ce qui concerne les situations de vie du domaine général de formation *Monde du travail*, le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie permet à l'adulte de développer des habiletés essentielles à l'exercice de son rôle de travailleur : il est de plus en plus sollicité pour utiliser l'informatique et s'approprier de nouvelles technologies. De façon générale, son degré d'employabilité dépend des mises à jour régulières de ses connaissances. S'il réussit à démystifier les innovations technologiques dans un secteur d'emploi particulier, son intérêt à entreprendre une démarche d'intégration dans ce secteur s'en trouvera probablement accru.

Enfin, les programmes de ce domaine d'apprentissage, quand ils s'appliquent aux situations de vie du domaine général de formation *Santé et mieux-être*, vont permettre à l'adulte de s'outiller en vue de mieux répondre à ses besoins et à ceux de ses proches, de prendre diverses décisions éclairées en matière de santé, d'organiser son environnement physique, de gérer son budget et de planifier les activités de sa famille.

Les compétences polyvalentes

Les programmes du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie contribuent au développement de l'ensemble des compétences polyvalentes de la formation de base commune.

La compétence *raisonner avec logique* occupe une place de choix dans ce domaine d'apprentissage, puisque chacun des programmes d'études participe à son développement. Elle permet de structurer la pensée et peut être transférée à l'ensemble des apprentissages. Le programme d'études *Mathématique* fait plus

particulièrement appel à la compétence *communiquer* afin de donner un sens aux messages quotidiens à caractère mathématique, de produire des messages simples en utilisant des termes et des modes de représentation particuliers. Le programme *Technologie* permet plus particulièrement de mener des actions méthodiques et le programme *Relation avec l'environnement* invite l'adulte à exercer son sens critique et éthique, nécessaire au traitement de plusieurs situations de vie. Enfin, les cours du programme *Informatique* contribuent au développement des six compétences polyvalentes de la formation commune.

Les autres domaines d'apprentissage

Les savoirs essentiels du domaine d'apprentissage *Univers social* permettent à l'adulte de mieux saisir le flot d'informations de nature mathématique, scientifique et technique qu'il reçoit et qui influe sur son jugement et ses actions. Ils lui facilitent par ailleurs l'accès aux renseignements dont il a besoin pour orienter ses décisions, pour comprendre les enjeux majeurs de l'environnement et pour se situer par rapport aux tendances économiques, politiques et sociales, maximisant ainsi la valeur de ses interventions et de ses choix.

Le domaine d'apprentissage *Vie professionnelle* amène l'adulte à se doter d'outils conceptuels et concrets pour comprendre les enjeux et l'évolution de la société, pour s'adapter aux changements continuels des conditions de travail, pour utiliser efficacement de multiples technologies et pour s'adapter aux progrès rapides qu'ils connaissent.

Les liens entre le domaine d'apprentissage *Mathématique, science et technologie* et celui des *Langues* sont essentiels à promouvoir. C'est par la lecture et l'écriture que l'adulte peut s'approprier les notions et le vocabulaire spécifique de la mathématique, de

l'informatique, de l'environnement et de la technologie. C'est par les habiletés acquises en langues qu'il peut communiquer ses idées ou ses opinions et argumenter efficacement. La lecture, et plus précisément la compréhension de textes, est particulièrement sollicitée.

Par ailleurs, la connaissance de l'anglais ouvre tout un univers de savoirs qui, autrement, ne seraient pas accessibles. La recherche et le développement se font beaucoup en anglais et le monde de l'informatique et des technologies utilise majoritairement cette langue.

Le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie est en relation avec le domaine d'apprentissage *Développement personnel* puisqu'il permet à l'adulte de mettre à profit ses connaissances informatiques, techniques et mathématiques pour mieux gérer sa santé et celle de ses proches. Plusieurs applications de l'informatique sont des outils intéressants pour effectuer des recherches ou maintenir des communications.

Les apprentissages communs aux programmes d'études

L'ensemble des programmes d'études de ce domaine concourt au développement d'une pensée systémique dans le but de traiter les diverses situations de vie, d'acquérir une meilleure compréhension de l'information disponible et d'utiliser de façon plus efficace la mathématique, la science, la technologie, l'informatique ainsi que les connaissances sur l'environnement.

LE DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

Le domaine de l'univers social met l'accent sur les savoirs essentiels relatifs au rôle du citoyen, aux droits et responsabilités de l'adulte, sur les valeurs à considérer dans une société démocratique et sur les éléments qui définissent une collectivité. Il fait référence aux diverses réalités socioéconomiques et aux pratiques de consommation. Les situations liées au contexte social, politique, culturel ou économique servent d'organismes et de points d'ancrage de la formation; elles font appel à des savoirs relevant de plusieurs disciplines. L'apport riche et varié de l'univers social est à la mesure des enjeux généraux ou ponctuels de toute société démocratique. Le domaine enrichit le programme de formation en y introduisant les problématiques actuelles de la société québécoise. Les savoirs essentiels abordés dans les programmes d'études de ce domaine proviennent des disciplines suivantes : l'histoire, la géographie, la sociologie, la science politique, la science économique, etc.

Contribution du domaine de l'univers social à la formation de l'adulte

L'adulte assume des responsabilités et fait respecter ses droits dans les limites du cadre social. Le domaine de l'univers social lui offre une formation de base essentielle pour exercer une citoyenneté active et éclairée. L'adulte développe ses compétences et améliore son rôle de citoyen et de consommateur en relevant, selon les niveaux de formation, divers enjeux touchant aux principales dimensions des activités humaines, qu'elles soient de nature politique, sociale ou culturelle. Ainsi, il saisit mieux l'importance des valeurs démocratiques, la pertinence d'exercer ses droits et ses responsabilités, tant pour son propre bien-être que pour celui de la collectivité. Le domaine de l'univers social répond à des besoins sociaux de l'adulte en formation de base commune. Les programmes d'études de ce domaine proposent une démarche qui favorise le développement de l'autonomie, l'accroissement du pouvoir d'action et d'insertion de l'adulte dans la société québécoise.

Programmes d'études et cours du domaine de l'univers social

Programmes d'études	Présecondaire	Premier cycle du secondaire
Vie sociale et politique (125 h)	<ul style="list-style-type: none"> Coopération et civisme (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Démocratie et droit de vote (25 h) Droits et responsabilités du citoyen (50 h)
Collectivité et culture (100 h)	<ul style="list-style-type: none"> Exploration des traits culturels du Québec (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs communes et diversité culturelle (25 h) Projet de solidarité (25 h)
Pratiques de consommation (100 h)	<ul style="list-style-type: none"> Prévention en consommation (50 h) 	<ul style="list-style-type: none"> Vigilance en consommation (50 h)

VIE SOCIALE ET POLITIQUE

Le programme d'études *Vie sociale et politique* incite l'adulte à exercer son rôle de citoyen afin de s'engager plus activement dans la vie collective. Il se compose des trois cours suivants : *Coopération et civisme*, au présecondaire et *Démocratie et droit de vote* et *Droits et responsabilités du citoyen*, au premier cycle du secondaire. Dans le cours du présecondaire, il s'agit de familiariser l'adulte avec son rôle, mais d'abord avec son statut de citoyen, et de l'amener à développer un sentiment d'appartenance à sa collectivité. Quant aux deux cours du premier cycle du secondaire, ils visent l'approfondissement de son rôle de citoyen par l'analyse de problèmes sociaux et politiques exigeant la reconnaissance et l'exercice de droits et de responsabilités.

COLLECTIVITÉ ET CULTURE

Le programme *Collectivité et culture* prépare l'adulte à prendre des responsabilités au sein de la collectivité québécoise, dans le respect des valeurs communes et des particularités culturelles et avec un souci d'ouverture sur le monde. Il se compose de trois cours. Au présecondaire, *Exploration des traits culturels du Québec* permet à l'adulte d'explorer, d'observer et de se rapprocher de la culture de la société dans laquelle il vit. Au premier cycle du secondaire, les cours *Valeurs communes et diversité culturelle* et *Projet et solidarité* ouvrent sur un Québec dont la réalité socioculturelle est diversifiée et dans lequel le partage des valeurs communes représente un outil de démocratie et d'intégration.

PRATIQUES DE CONSOMMATION

Le programme d'études *Pratiques de consommation* est pour l'adulte l'occasion de clarifier sa relation à la consommation et de se positionner par rapport aux valeurs véhiculées dans la société actuelle. Au présecondaire, dans le cours *Prévention en consommation*, l'adulte est appelé à reconnaître ses habitudes de consommation et de gestion de ses finances personnelles afin d'adopter des attitudes et des stratégies sécuritaires, conformes à ses besoins et à ses ressources. Dans le cours du premier cycle du secondaire, *Vigilance en consommation*, il pose un regard critique sur l'omniprésence de la sollicitation et sur son pouvoir de consommateur et de citoyen.

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de l'univers social

Les domaines généraux de formation

Les programmes du domaine de l'univers social sont en lien étroit avec deux domaines généraux de formation, soit *Citoyenneté* et *Environnement et consommation*. Ils rejoignent les intentions éducatives de chacun en permettant à l'adulte de résoudre des problèmes liés à l'exercice du rôle de citoyen et de consommateur de biens et de services.

Les programmes fournissent à l'adulte l'occasion d'explorer des aspects importants et courants de la citoyenneté. Ce dernier prend ainsi conscience de l'importance des valeurs et des principes de la vie démocratique, il reconnaît des lieux de participation et utilise des

moyens démocratiques pour agir de façon éclairée et engagée dans le champ social. Enfin, il s'ouvre à la diversité culturelle tout comme il distingue plus précisément les principaux traits culturels qui caractérisent la collectivité québécoise.

De plus, les programmes de l'univers social préparent l'adulte à faire des choix responsables en matière de consommation, à s'interroger sur certaines pratiques en ce domaine et à tenir compte de besoins et de priorités dans la planification d'un budget. L'adulte apprend à évaluer les conséquences de la consommation sur l'environnement et à poser un regard critique et éthique sur les valeurs véhiculées.

Les compétences polyvalentes

Les différentes problématiques de l'univers social sollicitent plus particulièrement certaines compétences polyvalentes. Ainsi, *exercer son sens critique et éthique* s'avère nécessaire pour cerner des enjeux, les examiner et les interpréter avec discernement afin de prendre position en tenant compte d'un cadre de référence qui prend appui sur des valeurs, des règles ou des principes à respecter. La compétence *coopérer* favorise l'intégration de l'adulte à la communauté et lui permet de développer des liens d'appartenance et de solidarité. La compétence *communiquer* donne accès à différentes formes d'expression : elle est essentielle pour appréhender la réalité, échanger et comprendre des informations, exprimer ses idées ou en débattre et prendre une part active à la vie sociale. Enfin, la compétence *agir avec méthode* est utile pour exploiter plus efficacement l'information, développer des techniques ou entreprendre des démarches appropriées au but de ses recherches.

Les autres domaines d'apprentissage

Le domaine de l'univers social comporte de nombreuses similitudes avec celui des langues. La communication orale, l'utilisation de concepts, la lecture de textes portant sur des contenus divers et de styles variés ainsi que l'écriture contribuent à accroître l'aisance à comprendre et à conceptualiser. Tous ces facteurs consolident et enrichissent les apprentissages effectués dans la langue d'enseignement.

Si les ressources du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie sont mobilisées pour résoudre des questions relatives à la consommation, elles servent aussi à mieux saisir certaines réalités sociales. En effet, le programme d'études *Informatique* facilite les échanges et rend accessibles des sources documentaires que l'adulte doit sélectionner et examiner. Le programme d'études *Relation avec l'environnement* facilite l'observation des liens entre les activités humaines et l'aménagement du territoire. Ce programme d'études permet aussi de s'interroger sur les limites et les impacts de la société de consommation.

Vivre ensemble, négocier ou délibérer, exercer ses droits et ses responsabilités nécessitent une harmonisation des actions et des attitudes ainsi que le respect des valeurs et des principes démocratiques. Le domaine de l'univers social bénéficie alors des apports du domaine du développement personnel par le travail de réflexion et de sensibilisation sur la qualité des relations interpersonnelles et des valeurs personnelles. De même, le domaine de la vie professionnelle informe l'adulte de l'existence de lois et de moyens pour protéger le travailleur ainsi que de lieux pour faire valoir ses droits et exercer ses responsabilités.

Apprentissages communs aux programmes d'études

Les programmes du domaine de l'univers social visent à développer l'autonomie nécessaire pour assumer les rôles de citoyen et de consommateur. Il permet de développer la compétence à traiter des situations courantes de la vie en collectivité. Que ce soit dans ses pratiques de consommation ou dans sa participation aux enjeux citoyens, l'adulte prend conscience de l'importance d'exercer ses droits, mais aussi d'assumer ses responsabilités. L'ensemble des programmes facilite son insertion dans la société.

LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

La présence du domaine d'apprentissage *Développement personnel* en formation de base commune vise à souligner l'importance pour l'adulte d'acquérir les outils nécessaires à l'exercice de ses rôles sociaux, au développement de son autonomie et de son sens des responsabilités dans différentes dimensions de sa vie physique, psychologique, relationnelle et sociale. Les savoirs essentiels du domaine du développement personnel concernent la réflexion sur certaines questions, la communication de perceptions, la construction de ressources pour faire face aux changements, le maintien de saines relations interpersonnelles et la préoccupation de sa santé psychologique et de sa santé sexuelle.

Les programmes du domaine du développement personnel sont destinés à amener l'adulte à :

- s'approprier des outils afin de mieux s'adapter aux changements;
- se questionner, à réfléchir et à agir sur ses relations interpersonnelles;
- se préoccuper de ses habitudes en matière d'alimentation, d'activité physique et de la détente et de la récupération;
- reconnaître différents problèmes de santé psychologique, à explorer des manières adéquates de les prévenir ou de les traiter.
- se préoccuper d'adopter des comportements sécuritaires en matière de vie sexuelle.

Les savoirs essentiels abordés dans les programmes de ce domaine proviennent des disciplines suivantes : psychologie, philosophie, éthique, nutrition, éducation physique, sexologie et sciences de la santé.

Contribution du domaine du développement personnel à la formation de l'adulte

Le parti adopté par la formation de base commune est de considérer l'adulte comme un individu multidimensionnel à la recherche de mieux-être. Il est le témoin d'une réalité complexe à laquelle il doit participer et s'adapter tout en maintenant son équilibre. Ce dernier demeure un adulte en formation qui fait face aux difficultés d'un retour aux études auquel s'ajoutent des problèmes personnels, des remises en question et la peur de l'échec.

Les programmes du domaine du développement personnel constituent des ressources orientées vers les objectifs de l'adulte : ils participent à l'actualisation de son potentiel en le sensibilisant à sa vulnérabilité physique et psychologique et en lui offrant les moyens de réagir adéquatement. L'augmentation de l'estime de soi, de la capacité à communiquer et du sens des responsabilités sont autant d'avantages associés à ces programmes. Ils font référence à des défis quotidiens que tout adulte peut être appelé à relever un jour ou l'autre.

Programmes d'études et cours du domaine du développement personnel

Programmes d'études	Présecondaire	Premier cycle du secondaire
Vie personnelle et relationnelle (100 h)	<ul style="list-style-type: none">▪ Changement : passages et défis (50 h)	<ul style="list-style-type: none">▪ Relations interpersonnelles (50 h)
Santé (100 h)	<ul style="list-style-type: none">▪ Saines habitudes de vie (50 h)	<ul style="list-style-type: none">▪ Santé psychologique (25 h)▪ Santé et sexualité (25 h)

Dans le domaine d'apprentissage du développement personnel, les deux programmes d'études de la formation de base commune sont : *Vie personnelle et relationnelle* et *Santé*. Ces programmes visent le traitement de situations dans lesquelles l'adulte peut approfondir des questions touchant les relations interpersonnelles, le maintien de la santé et l'adaptation aux changements afin de renforcer ou de développer un agir adéquat.

VIE PERSONNELLE ET RELATIONNELLE

Le programme d'études *Vie personnelle et relationnelle* met en évidence le développement des ressources personnelles de l'adulte lorsqu'il se trouve au cœur d'un changement ou qu'il doit entretenir des relations interpersonnelles et communiquer. Il comprend deux cours respectivement intitulés *Changement : passages et défis* et *Relations interpersonnelles*. Le premier, de niveau présecondaire, présente à l'adulte des situations telles que le retour aux études, l'arrivée d'un enfant, un déménagement, la perte d'un être cher, la modification de la vie amoureuse, la famille recomposée et la perte de l'autonomie physique. Il met l'accent sur la connaissance de soi et sur le processus dans lequel un adulte en changement s'engage.

Le second, *Relations interpersonnelles*, se situe au premier cycle du secondaire. Il outille l'adulte en vue d'améliorer la négociation associée à ses relations interpersonnelles. Par exemple, il le place dans des situations où il entretient des interactions avec des pairs et des amis, avec des enfants et des adolescents, avec un conjoint et avec un parent. L'adulte est invité à s'engager dans un projet d'équipe et à prendre du recul par rapport à sa communication et à sa contribution à un travail collectif.

SANTÉ

Ce programme vise à responsabiliser l'adulte au regard de sa santé dans une perspective de prévention. Il met l'accent sur l'importance de l'adoption de saines habitudes de vie et sur le choix de mesures contre certains risques relatifs à la santé psychologique ou à la santé sexuelle. Les trois cours qui le composent sont *Saines habitudes de vie* et *Santé psychologique* et *Santé et sexualité*. La connaissance des ressources du milieu fait l'objet d'une attention particulière dans ces cours.

Le cours *Saines habitudes de vie* se situe au présecondaire. Il aborde des situations dans lesquelles l'adulte est invité à se responsabiliser au sujet de sa santé, en particulier de son

alimentation, de son niveau d'activité physique et de la détente et de la récupération. La responsabilisation de l'adulte se traduit notamment par la préparation d'un plan d'action adapté à sa situation.

Au premier cycle du secondaire, le cours *Santé psychologique* renvoie la nécessité de rechercher un meilleur équilibre de vie personnelle en supportant l'adulte dans l'exploration et la sélection de différentes formes de réalisation et d'expression de soi, de manière créative et stimulante. Il est axé sur le maintien de l'équilibre de la santé psychologique de l'adulte et vise la détermination de mesures préventives simples et adéquates.

Le cours *Santé et sexualité* amène l'adulte à considérer l'importance de savoir faire des choix individuels éclairés et responsables par rapport à sa santé sexuelle. Il lui permet notamment de se questionner quant à l'usage approprié de moyens et de méthodes de planification des naissances ainsi que de prévention des infections transmises sexuellement (ITS) et du VIH/Sida.

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine du développement personnel

Les domaines généraux de formation

Quand un adulte apprend à mieux se connaître, qu'il améliore ses relations interpersonnelles et qu'il se responsabilise par rapport à sa santé, il peut s'engager plus facilement dans un processus de formation générale. Plusieurs obstacles de la vie personnelle de

l'adulte peuvent l'empêcher de persévérer dans ses projets. Les programmes d'études du domaine du développement personnel visent à renforcer l'adulte de manière à ce qu'il se sente en mesure d'agir et de réagir adéquatement.

Les compétences polyvalentes

Les ressources à construire par l'adulte sont tantôt particulières, tantôt communes aux deux programmes de ce domaine. Dans tous les cas, la compétence de l'adulte à traiter ses situations de vie personnelle est liée au développement de compétences polyvalentes, communes à plusieurs programmes. En ce sens, la compétence *communiquer* revêt une importance particulière, tant dans le programme *Santé* où l'adulte est invité à exprimer des besoins et à décrire des expériences que dans le programme *Vie personnelle et relationnelle* où il est appelé à cultiver des relations interpersonnelles. La compétence *raisonner avec logique* est aussi sollicitée dans le traitement de plusieurs situations de vie personnelle. Dans tous les cas, cette dernière compétence permet à l'adulte de se construire une compréhension objective de ses besoins et de certains phénomènes qu'il est invité à mettre en relation avec ses perceptions de la réalité.

Les autres domaines d'apprentissage

Pour être en mesure de traiter ces situations adéquatement, l'adulte doit mobiliser des ressources qu'il a construites dans les domaines de la mathématique, de la science et de la technologie et dans celui des langues. De la même manière, les ressources développées dans le cadre des programmes du Développement personnel sont susceptibles d'être mobilisées par l'adulte dans les programmes relevant des autres domaines d'apprentissage.

Le domaine du développement personnel rejoint celui de l'univers social en accordant une importance particulière au jugement critique, à la capacité de faire des choix et d'interagir positivement. Ces deux domaines invitent l'adulte à réfléchir sur ses valeurs et lui permettent d'atteindre un niveau d'autonomie et de responsabilité rendant possible un engagement personnel dans la communauté.

Le domaine du développement personnel est aussi en relation avec celui du développement professionnel parce qu'ils permettent tous deux d'approfondir des sujets comme le changement, la connaissance de soi, les relations interpersonnelles et la santé. Ces facettes du développement personnel sont particulièrement pertinentes dans un contexte d'intégration au travail et de maintien en emploi.

Le programme d'études *Santé* lie le domaine à celui de la mathématique, de la science et de la technologie puisqu'ils requièrent tous deux la construction de connaissances relatives aux statistiques, aux mesures, aux proportions etc. Qu'il s'agisse de prendre connaissance de données statistiques au sujet d'une problématique en santé ou de mesurer des proportions dans l'établissement d'un menu, le domaine du développement personnel contient des ressources essentielles au traitement de plusieurs situations du programme *Santé*. Le recours à l'informatique et aux médias s'inscrit aussi dans le traitement de la plupart des classes de situations des deux programmes d'études de ce domaine d'apprentissage.

Les ressources du domaine des langues sont constamment sollicitées dans les programmes du développement personnel. Elles contribuent notamment à améliorer l'expression de son identité, de ses besoins, de ses émotions, à développer une pensée articulée, un jugement sûr et un raisonnement juste. De plus, elles aident à la

compréhension de la documentation sur la santé et les activités de la vie quotidienne.

Les apprentissages communs aux programmes d'études

Bien que les programmes d'études du domaine du développement personnel possèdent leur spécificité, ils concourent, de manière générale, au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'adulte. Ils contribuent à son épanouissement personnel et à sa recherche de mieux-être dans ses différentes situations de vie.

LE DOMAINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE

La présence du domaine de la vie professionnelle découle des orientations de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. En effet, puisque la formation de base commune s'adresse à une population adulte, généralement en âge de travailler et possédant habituellement certaines expériences du marché du travail, l'offre de formation doit se distinguer de celle du secteur des jeunes. Pour bon nombre d'adultes, intégrer le monde du travail est une nécessité. Travailler ou contribuer activement à l'économie sociale est aussi une source importante de valorisation et permet à l'adulte de se réaliser.

Les programmes de ce domaine d'apprentissage visent à préparer l'adulte à jouer un rôle actif et satisfaisant dans le monde du travail. Il s'agit d'accentuer l'importance relative de son rôle social de producteur. Ce domaine d'apprentissage réfère à un ensemble de savoirs essentiels relatifs à la vie professionnelle.

Les savoirs essentiels abordés dans les programmes d'études de ce domaine proviennent des disciplines ou champs disciplinaires suivants : carriérologie, économie, éducation, démographie, orientation, psychologie et sociologie. Pour permettre à l'adulte d'intégrer différents aspects de l'activité humaine, le domaine d'apprentissage *Vie professionnelle* s'attarde à un ensemble de défis que tout adulte doit relever un jour ou l'autre. Ce domaine appelle l'instauration d'un contexte dans lequel l'adulte peut approfondir des questions touchant le projet de formation et de vie professionnelle ainsi que les règles et les exigences du monde du travail qui s'y rapportent. Il pourra ainsi renforcer ou développer une

conception adaptée du travail et un agir adéquat en vue d'une intégration future au monde du travail.

Les savoirs essentiels du présecondaire sont articulés pour former une méthode d'exploration des options professionnelles et des champs de formation correspondants, destinés à permettre à l'adulte de se situer quant à une diversité de projets de formation et de vie professionnelle. Au premier cycle du secondaire, cette méthode est enrichie d'une démarche de clarification visant la précision d'un projet particulier et d'une réflexion plus approfondie sur les caractéristiques personnelles et professionnelles qui fondent l'identité.

Par ailleurs, pour réunir les conditions et les outils nécessaires à la réalisation d'un projet de formation et de vie professionnelle, la sensibilisation aux litiges susceptibles de survenir en milieu de travail et la découverte de culture du monde du travail québécois sont des éléments susceptibles de favoriser la réalisation de ce projet. Au présecondaire, l'adulte est initié à l'exercice des droits et des responsabilités au travail, tandis qu'au premier cycle du secondaire, il est invité à définir sa propre conception du travail adaptée aux réalités culturelles du monde du travail dans le contexte du Québec contemporain.

Le domaine de la vie professionnelle concerne directement la participation professionnelle et l'épanouissement de l'adulte. Il touche également sa participation active à la communauté et à la société puisqu'il lui permet de s'approprier un rôle susceptible d'influer sur son parcours, au quotidien.

Contribution du domaine de la vie professionnelle à la formation de l'adulte

Les programmes de ce domaine d'apprentissage fournissent à l'adulte l'occasion de se questionner sur son choix professionnel en fonction de ses caractéristiques personnelles et professionnelles, des avenues que la formation lui ouvre et des possibilités du monde du travail. De plus, ils s'avèrent être un lieu de développement de la conception du monde du travail de l'adulte, et ce, en fonction des réalités culturelles, historiques et contemporaines propres au contexte québécois.

Les programmes d'études de ce domaine permettent à l'adulte :

- d'acquérir une méthode d'exploration systématique et un processus efficace de recherche d'information scolaire et professionnelle;
- de cerner un projet de formation et de vie professionnelle réaliste et intégré, c'est-à-dire qui tient compte des champs d'intérêt et des réalités personnelles, d'une part, et des perspectives du monde du travail et des possibilités de formation, d'autre part;

- d'acquérir une meilleure connaissance de ses préférences, de ses champs d'intérêt et de son potentiel afin de devenir apte à déterminer ses besoins et ses projets, dans une perspective de formation continue;
- d'être responsable et plus habile à exercer des droits et obligations par rapport au travail;
- d'accroître sa préoccupation par rapport à des conduites en relation avec les règles de prévention en santé et sécurité en milieu de travail;
- de concilier ses attitudes, ses comportements et ses valeurs personnelles aux exigences de base du monde du travail;
- de développer une conception du fonctionnement du monde du travail adaptée à ses réalités culturelles;
- de devenir autonome par l'acquisition d'habiletés transférables en communication en agir méthodique, en raisonnement logique, dans l'exercice de sa créativité et de son sens critique et éthique.

Programmes d'études et cours du domaine de la vie professionnelle

Programmes d'études	Présecondaire	Premier cycle du secondaire
Fonctionnement du monde du travail (75 h)	▪ Droits et responsabilités au travail (25 h)	▪ Culture du monde du travail (50 h)
Choix professionnel (100 h)	▪ Exploration scolaire et professionnelle (50 h)	▪ Actualisation de son projet scolaire et professionnel (50 h)

CHOIX PROFESSIONNEL

Le programme *Choix professionnel* vise à donner à l'adulte, dès son entrée et tout au long de sa formation, la possibilité de concevoir un projet de formation et de vie professionnelle. Il débute par une exploration des avenues possibles pour ensuite parvenir à dégager un projet scolaire et professionnel. Ce programme comprend deux cours : *Exploration scolaire et professionnelle* et *Actualisation de son projet scolaire et professionnel*.

Au présecondaire, le cours *Exploration scolaire et professionnelle* met l'accent sur l'exploration de certaines caractéristiques personnelles et professionnelles en relation avec les caractéristiques et les exigences de différents métiers ou professions et des programmes de formation correspondants, de manière à déterminer un nombre précis de critères pour retenir différents projets de formation et de vie professionnelle.

Au premier cycle du secondaire, le cours *Actualisation de son projet scolaire et professionnel* mène à clarifier un projet précis de formation et de vie professionnelle qui s'appuie sur une réflexion éclairée et documentée.

FONCTIONNEMENT DU MONDE DU TRAVAIL

Le programme Fonctionnement du monde du travail permet à l'adulte, tout au long de sa formation, d'avoir la possibilité de construire des connaissances et de développer des attitudes et des comportements qui répondent aux règles de base de fonctionnement du monde du travail. Cette démarche vise d'abord à cerner les conditions législatives courantes qui régissent un milieu de travail, pour ensuite permettre le développement d'une conception du travail adaptée aux réalités culturelles du monde du

travail québécois. La compréhension du fonctionnement du monde du travail et l'adhésion à ses règles et à ses exigences sont des éléments clés pour favoriser l'émergence d'un projet de vie professionnelle réaliste et motivant. Ce programme comprend deux cours : *Droits et responsabilités au travail* et *Culture du monde du travail*.

Au présecondaire, le cours *Droits et responsabilités au travail* abordent la préparation à l'exercice d'une revendication ou d'un recours pour des conditions de travail justes et équitables. De plus, ce cours suscite la responsabilisation de l'adulte par rapport aux comportements préventifs dans différentes situations liées à l'exercice de ses fonctions de travail courantes et à celles pouvant faire l'objet d'un litige, telles que la discrimination et le harcèlement en milieu de travail ou encore quant aux impacts du travail au noir sur la personne elle-même et sur la société.

Au premier cycle du secondaire, le cours *Culture du monde du travail* traite des réalités culturelles, historiques et contemporaines, ainsi que des principes de fonctionnement qui caractérisent le monde du travail dans un contexte québécois. Ce cours permet à l'adulte de comprendre les impacts de différents événements d'actualité sur la fluctuation de l'emploi et d'induire les exigences de base du monde du travail qui risquent de prendre forme. Il amène également l'adulte à évaluer les retombées du travail dans sa vie personnelle et à comparer ses caractéristiques personnelles aux exigences qu'il observe dans le monde du travail. Finalement, ce cours constitue un lieu privilégié pour construire une conception du travail adaptée aux réalités culturelles du monde du travail.

Autres éléments de la formation de base commune qui entretiennent des relations avec le domaine de la vie professionnelle

Les domaines généraux de formation

Les situations de vie intégrées aux programmes d'études de la vie professionnelle sont directement liées au domaine général de formation *Monde du travail*. Ces programmes présentent aussi des liens avec les autres domaines généraux de formation. Chacun des domaines généraux de formation recèle de nombreuses possibilités d'exploration des divers métiers et professions qui s'y rattachent, puisque chacun des rôles sociaux de l'adulte est potentiellement porteur de situations de vie professionnelles.

Les compétences polyvalentes

Les programmes d'études du domaine de la vie professionnelle contribuent au développement de cinq des six compétences polyvalentes du *Programme de formation de la formation de base commune*. Chaque cours met l'accent sur le développement d'une ou deux de ces compétences. Cependant, plus les occasions de développement des autres compétences polyvalentes seront nombreuses, meilleures seront les chances pour l'adulte de préciser un projet de formation et de vie professionnelle adapté à son identité et, inversement, meilleures seront ses chances de consolider son identité professionnelle. La perspective de ces programmes d'études implique, de plus, un processus dynamique d'aller-retour entre l'action et la réflexion.

Les autres domaines d'apprentissage

Pour être en mesure de traiter avec compétence les situations associées au domaine d'apprentissage *Vie professionnelle*, la

personne doit mobiliser les ressources fournies par le domaine des langues, par le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie. Par exemple, la méthode d'exploration scolaire et professionnelle implique l'utilisation des médias traditionnels et électroniques pour recueillir et échanger de l'information; elle est directement influencée par la construction des connaissances dans les programmes d'études *Informatique* et *Français, langue d'enseignement*. Cette méthode permet de mieux comprendre le monde dans lequel l'adulte vit et d'exercer de façon éclairée ses rôles sociaux comme membre d'une famille, comme consommateur et comme citoyen. De plus, dans le contexte de la mondialisation des marchés et des emplois, le programme d'études *Anglais, langue seconde* constitue une source importante de rehaussement culturel pour l'adulte qui se prépare à devenir producteur de biens et de services.

Le domaine d'apprentissage *Vie professionnelle* est particulièrement en relation avec les programmes d'études des domaines d'apprentissage *Développement personnel* et *Univers social*. À titre de producteur, de membre d'une famille et de consommateur, l'adulte doit négocier les effets d'un retour aux études en vue d'exercer un métier ou une profession. La qualité de ses communications, entre autres, favorise le soutien moral et financier fourni par ses proches. Finalement, l'exercice de ses droits et responsabilités, en relation avec la vie professionnelle et l'adoption de comportements qui répondent aux exigences du monde du travail permet à l'adulte de développer son potentiel sur le plan personnel, social et professionnel. Le domaine de la vie professionnelle l'oriente dans son rôle de citoyen puisqu'il l'amène à envisager un engagement personnel et social particulier dans son milieu.

Les apprentissages communs aux programmes d'études

Les savoirs liés aux caractéristiques personnelles de l'adulte, aux secteurs et aux perspectives d'emploi, à certaines exigences du monde du travail, à l'établissement de relations courtoises, ainsi qu'à l'utilisation de certaines ressources sociales et matérielles sont communs aux deux programmes d'études de la *Vie professionnelle*. Ces programmes invitent donc à construire des connaissances qui influent directement sur la qualité de l'engagement de l'adulte. Appuyés sur une réflexion documentée, ces apprentissages peuvent être réinvestis dans toutes les sphères de la vie de l'adulte.

Puisque les deux programmes d'études de la *Vie professionnelle* concernent, directement ou indirectement, le projet professionnel de l'adulte, ils sont en quelque sorte complémentaires. Les habiletés acquises profitent à l'un et à l'autre et renforcent la démarche proposée.



Bibliographie

- AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME. *Lutter ensemble contre l'illettrisme: Cadre national de référence*, Lyon, s.é., 2003.
- COMMISSION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES. *Enseignement secondaire, premier cycle*, avis au ministre de l'Éducation sur l'approbation du Programme de formation de l'école québécoise, Québec, 2003, 52 p.
- COMMISSION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES. *Pour des élèves différents, des programmes motivants*, avis au ministre de l'Éducation sur les programmes différenciés et les programmes à option au cycle de diversification du secondaire, Québec, 2002, 39 p.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES. *Apprendre : une action volontaire et responsable*, Gouvernement du Québec, 1982.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *La gouverne de l'éducation : priorités pour les prochaines années*, rapport annuel 2001-2002 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, 2002, 123 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rénover le curriculum du primaire et du secondaire*, avis au ministre de l'Éducation, gouvernement du Québec, Québec, 1994.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROFILS DE FORMATION. *Préparer les jeunes au 21e siècle*. Rapport du Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire, Québec, 1994, 45 p.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM. *Réaffirmer l'école*, Québec, 1997, 151 p.
- JONNAERT, Philippe et Cécile VANDER BORGHT. *Créer des conditions d'apprentissage. Un cadre de référence socioconstructiviste pour une formation didactique des enseignants*, Paris, Bruxelles, De Boeck université, 1999.
- JONNAERT, Philippe. *Compétences et socioconstructivisme*, Bruxelles, De Boeck, 2002.
- JONNAERT, Philippe et Domenico MASCIOTRA (dir.). *Choix contemporains: Hommage à Ernst Von Glasersfeld*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2004.
- LE BOTERF, Guy. *Construire les compétences individuelles et collectives*, 2e édition, Paris, Éditions d'Organisation, 2001.
- LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Paris et Montréal, Larousse, 1988.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réforme et la formation de base*, Québec, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Une école d'avenir, Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Gouvernement du Québec, 1998.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La population cible de la formation de base*, Québec, Avril 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'ingénierie de la formation professionnelle et technique*, Cahier 1-4, Direction générale des programmes et du développement, Secteur de la formation professionnelle et technique, Québec, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Tirer profit des expériences internationales*, Québec, 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Les situations de vie des adultes visés par la formation générale commune*, Direction de la formation générale de base, Formation professionnelle et technique et formation continue, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*. Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, Québec, 1996, 90 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Prendre le virage du succès, Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation*, Québec, 1997, 55 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Vers une politique de la formation continue*, Québec, 1999, 85 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Programme de formation de l'école québécoise, version approuvée, éducation préscolaire, enseignement primaire*, Québec, 2001, 350 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, 2003, 68 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Programme de formation de l'école québécoise, version approuvée, enseignement secondaire, premier cycle*, Québec, 2003, 575 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Définition et sélection des compétences (DESECO): Fondements théoriques et conceptuels*, document de stratégie, s.l., 2002.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES et STATISTIQUES CANADA, *Enquête sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*, Ottawa, 1994.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'approche par compétences : Pour accompagner les apprenantes et les apprenants jusqu'à l'autonomie*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école, tout un programme : Énoncé de politique éducative*, Québec, ministère de l'Éducation, 1997.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *État de la formation de base au Québec*, Gouvernement du Québec, 2005.

ROY, Sylvie et Diane CHAREST. La population cible de la formation de base. Série documentaire sur la formation de base à l'éducation des adultes, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 2001.

RYCHEN, Dominique Simone. « *Investir dans les compétences--mais lesquelles et pourquoi?* » Association nationale de lutte contre l'analphabétisme, Actes du colloque L'évaluation des bas niveaux de compétence à l'écrit, Lyon, 5 au 7 novembre 2003, [En ligne], 2004, [<http://www.anlci.gouv.fr/documents/actes112003/rychen.pdf>] (28 février 2005).



